



POLYTECH[®]
TOURS

Département Aménagement



UNIVERSITÉ
FRANÇOIS - RABELAIS
TOURS


alterPROP
alternatives de propriété pour l'habitat

1969
2009

Innover pour
aider à
**l'aménagement
durable** des
territoires

CITERES
UMR 6173
Cités, Territoires,
Environnement et Sociétés

Equipe IPA-PE
Ingénierie du Projet
d'Aménagement, Paysage,
Environnement

Projet de Fin d'Etudes

Les espaces partagés des projets d'habitat groupé

Au cœur de la vie des groupes d'habitat
groupé et de leurs membres



2011-2012

Directeur de recherche :
BRESSON Sabrina

DUVAL Charlotte

**Les espaces partagés des projets
d'habitat groupé**
**Au cœur de la vie des groupes d'habitat
groupé et de leurs membres**

2011-2012

**Directeur de recherche
BRESSON Sabrina**

DUVAL Charlotte

AVERTISSEMENT

Cette recherche a fait appel à des lectures, recherches documentaires et entretiens. Tout emprunt à des écrits autres que strictement personnel, toute reproduction et citation, font systématiquement l'objet d'un référencement.

Tous les documents présentés dans ce mémoire, plans, photos, ..., sont l'objet de réalisations d'étudiants du groupe ayant travaillé sur l'habitat groupé avec Sabrina Bresson et Lidewij Tummers pour leur projet de fin d'études, si ce n'est pas le cas, cela est précisé. Pour des raisons de commodité ces documents réalisés par les étudiants seront signés de leurs initiales (ACK pour Aurélie Connen de Kerillis, CD pour Charlotte Duval).

Les citations d'habitants de projets d'habitat groupé présentes dans ce mémoire sont essentiellement issues des entretiens de groupe réalisés dans chacun des deux projets étudiés :

- La visite et l'entretien de groupe du 23 mars 2012 à La Bosse, Saint-Nazaire, par Aurélie Connen de Kerillis et Charlotte Duval ;
- La visite et l'entretien de groupe du 30 mars 2012 à Habitat Différent, Angers, par Aurélie Bouillard-Gentils et Charlotte Duval.

Pour des soucis de protection de l'anonymat, les citations seront signées d'un pseudonyme, suivi des initiales du terrain d'études (ex : Jean, LB pour un monsieur de La Bosse).

L'auteur de cette recherche a signé une attestation sur l'honneur de non plagiat.

FORMATION PAR LA RECHERCHE ET PROJET DE FIN D'ETUDES

La formation au génie de l'aménagement, assurée par le département aménagement de l'École Polytechnique de l'Université de Tours, associe dans le champ de l'urbanisme et de l'aménagement, l'acquisition de connaissances fondamentales, l'acquisition de techniques et de savoir faire, la formation à la pratique professionnelle et la formation par la recherche. Cette dernière ne vise pas à former les seuls futurs élèves désireux de prolonger leur formation par les études doctorales, mais tout en ouvrant à cette voie, elle vise tout d'abord à favoriser la capacité des futurs ingénieurs à :

- Accroître leurs compétences en matière de pratique professionnelle par la mobilisation de connaissances et techniques, dont les fondements et contenus ont été explorés le plus finement possible afin d'en assurer une bonne maîtrise intellectuelle et pratique,
- Accroître la capacité des ingénieurs en génie de l'aménagement à innover tant en matière de méthodes que d'outils, mobilisables pour affronter et résoudre les problèmes complexes posés par l'organisation et la gestion des espaces.

La formation par la recherche inclut un exercice individuel de recherche, le projet de fin d'études (P.F.E.), situé en dernière année de formation des élèves ingénieurs. Cet exercice correspond à un stage d'une durée minimum de trois mois, en laboratoire de recherche, principalement au sein de l'équipe Ingénierie du Projet d'Aménagement, Paysage et Environnement de l'UMR 6173 CITERES à laquelle appartiennent les enseignants-chercheurs du département aménagement.

Le travail de recherche, dont l'objectif de base est d'acquérir une compétence méthodologique en matière de recherche, doit répondre à l'un des deux grands objectifs :

- Développer toute une partie d'une méthode ou d'un outil nouveau permettant le traitement innovant d'un problème d'aménagement
- Approfondir les connaissances de base pour mieux affronter une question complexe en matière d'aménagement.

REMERCIEMENTS

Je tiens tout particulièrement à remercier Sabrina BRESSON, sociologue et chercheuse à la Maison des Sciences de l'Homme de Tours, ma tutrice pour ce mémoire de recherche, ainsi que Lidewij TUMMERS, architecte, qui nous ont encadrés, moi et mes collègues, durant tout ce travail.

Je tiens également à remercier l'ensemble de mes collègues du groupe d'étudiants qui a travaillé avec moi sur une thématique de l'habitat groupé et plus spécifiquement Aurélie BOUILLARD-GENTILS et Aurélie CONNEN DE KERILLIS qui ont travaillé sur les mêmes terrains d'études que moi. Merci à elles deux pour le partage d'informations, les commentaires partagés et nos échanges de mail très utiles pendant la période de rédaction.

Merci aussi à mes camarades de promo pour toutes les questions relatives à la mise en page, à leur méthode de travail, aux échanges sur nos différents sujets, ...

Je remercie ensuite toutes les personnes qui ont accepté de me rencontrer dans le cadre de ce travail de recherche et de m'accueillir chez eux, les habitants de La Bosse, l'architecte de La Bosse, M. Christian COCHY et les habitants de Habitat Différent. Sans ces personnes, ce travail n'aurait pu se dérouler dans de bonnes conditions.

Je remercie enfin toutes les personnes qui ont pu m'aider de près ou de loin dans ce travail.

SOMMAIRE

Avertissement.....	5
Formation par la recherche et projet de fin d'études.....	6
Remerciements	7
Sommaire 9	
Introduction.....	11
Les modes de vie et d'habiter	11
L'habitat groupé	12
Le partage et le partage dans les projets d'habitat groupé	13
La question de la fonction et des usages des espaces partagés	15
La démarche de travail	19
Une méthode de travail collaborative.....	19
Une collecte d'informations lors d'entretiens et d'observations	23
Les études de cas	25
La Bosse, Saint-Nazaire (44)	25
Habitat Différent, Angers (49)	35
Partie 1 : Des groupes aux valeurs proches mais des projets différents	45
1. Une même volonté de trouver une nouvelle forme d'habiter	46
2. Une vision différente des espaces partagés : entre une propriété collective inaliénable et des espaces partagés appropriables par les habitants.....	54
3. Des statuts différents mais des principes communs.....	58

Partie 2 : L'influence des cycles de vie et trajectoires sociales sur les espaces partagés	63
1. Des espaces partagés vécus et utilisés différemment en fonction du statut professionnel	65
2. Les enfants source de modifications et adaptations des espaces partagés	68
3. Les autres modifications d'espaces partagés	72
Partie 3 : L'habitat groupé comme catalyseur de sociabilités	77
1. Les espaces partagés : lieux de vie du groupe	78
2. Des groupes ouverts vers l'extérieur	83
Conclusion	87
Bibliographie.....	89
Table des figures	91
Table des matières	93

INTRODUCTION

Les modes de vie et d'habiter¹

Les modes de vie et les modes d'habiter sont liés : un mode de vie est lié au fait de vivre un lieu, une chose, et un mode d'habiter à la façon « de rester dans un lieu donné et d'occuper une demeure ». Habiter serait plus qu'un fait, ce serait une action, celle de se créer, de se constituer une habitation, de quoi se protéger des aléas climatiques et des dangers extérieurs, de quoi se créer son propre univers pour être bien chez soi et s'ouvrir sur le monde. Constituer son habitation, sa façon d'inviter, est donc un acte personnel qui permet de rendre le monde habitable. Ainsi, le fait de constituer son habitat, de le réfléchir, seul ou à plusieurs, dans l'optique de la famille ou alors dans celle de partager des valeurs et des réflexions sur les modes de vie, est un acte d'engagement, de définition de l'individu mais surtout de sa façon de penser l'habitat, ses rapports à la famille, aux autres.

Les modes de vie ne sont plus les mêmes aujourd'hui qu'il y a cinquante ans, en effet on est passé d'une habitation qui regroupait une famille élargie avant les années 50, avec un couple, ses enfants, les grands-parents, ..., à une cellule plus restreinte dans les années 50 à savoir un couple et ses enfants, puis dans les années 70 des modes de vies plus indépendants, plus solitaire, avec ou sans enfant, en couple non marié, en famille recomposée, ... Ces évolutions des modes de vie sont liées aux évolutions de la famille de ces cinquante dernières années. Effectivement, l'espérance de vie a augmenté, douze ans de gagnés pour les hommes et quinze pour les femmes, le nombre d'enfants par femme a diminué et le nombre d'enfants hors mariage a augmenté. La décohabitation est aujourd'hui très forte, le nombre de ménages constitués de personnes seules est en forte augmentation, que ce soit des personnes âgées veuves, des jeunes qui entrent dans la vie professionnelle ou des résultats de divorces et de familles monoparentales. Mais ces évolutions des modes de vie sont également liées aux évolutions économiques et urbaines, l'urbanisation est une des explications que l'on peut donner au desserrement des ménages, en effet le nombre de logements proposés étant plus important, les possibilités de créer un nouveau ménage le sont également.

Même si les ménages qui occupent les habitations ont tendance à se resserrer, à diminuer en taille, l'habitat reste tout de même un lieu de partage, de rencontre, avec l'entourage. Ainsi l'individualisation de l'habitat n'empêche pas l'ouverture aux autres, et une grande attente vis-à-vis de l'extérieur.

¹ *Dictionnaire de l'habitat et du logement*, Marion SEGAUD, Jacques BRUN, Jean-Claude DRIANT (sous la direction de), Paris, A.Colin, 2003, 451p.

L'habitat groupé

L'habitat groupé peut être vu comme un résultat de l'évolution de ces modes d'habiter, en effet, dans un habitat groupé, des familles, avec ou sans enfant, décident de se regrouper pour créer, concevoir leur logement individuel tout en incluant une notion de collectif, de groupe qui partage des moments, des lieux, des moyens, des valeurs, ...

Le travail de fin d'études de Catheline Giaux², propose une définition complète, en prenant en compte les différentes étapes historiques du concept, de ce que peut être l'habitat groupé.

«L'habitat groupé est : un lieu de vie où habitent plusieurs entités (familles ou personnes) et où l'on retrouve des espaces privatifs et des espaces collectifs autogérés.

Différentes dimensions le caractérisent :

- *La dimension spatiale : l'habitat groupé est composé d'espaces privés (habitations ou appartements autonomes) ainsi que d'espaces communs (jardin, salle commune, etc.) définis par l'ensemble du groupe.*
- *La dimension sociale : cette dimension est complémentaire à la première puisqu'elle prône l'épanouissement de la vie sociale (au travers des espaces communs) sans altérer l'épanouissement de l'individu (au travers de sa sphère privée).*
- *La dimension volontariste : la spécificité de l'habitat groupé est qu'il faut avoir la volonté de vivre de manière collective. Ce type d'habitat peut être proposé à un public en difficulté mais celui-ci doit alors faire preuve de volonté afin d'y être intégré.*
- *La dimension idéologique : l'habitat groupé se construit autour d'un projet commun à tous les membres du groupe. Cela n'empêche aucunement aux habitants de mettre des éléments en commun afin de faire des économies d'échelle. Mais cette économie n'est pas la motivation principale, elle est secondaire au projet collectif.*
- *La dimension d'autogestion : les habitants d'un tel habitat sont les gestionnaires de leur lieu et de leur mode de vie (organisation interne, rencontres, tâches, etc.), ce qui varie en fonction du public de l'habitat groupé.*
- *La dimension de temporalité : l'habitat groupé peut répondre à différentes attentes en termes de temporalité (long, moyen, court terme). Il se structure dans le temps avec la possibilité d'évoluer quant à son organisation interne, ses règles, ses projets, ses habitants, etc.*

L'habitat groupé peut donc se traduire par des projets multiples (un habitat pour personnes vieillissantes, pour personnes en précarité – habitat solidaire –, un habitat avec une vocation culturelle ou écologique, ...). »

Il semble donc ici important de préciser et de souligner qu'un habitat groupé est caractérisé par l'existence d'un groupe de ménages sans liens familiaux explicites qui partagent un même lieu de vie composé à la fois

² *L'habitat groupé fait pour durer ? Essai d'un mode d'emploi*, travail de fin d'études de Catheline Giaux, étudiante à la Haute Ecole Libre de Bruxelles, session 2005-2006.

d'espaces privés et d'espaces partagés. Le groupe social se confond ici avec le groupe spatial. Pour pouvoir qualifier un habitat de groupé, il y a nécessité que les membres du groupe vivent dans le même lieu, dans le même habitat autogéré.

Les différentes dimensions de ce qu'est l'habitat groupé impliquent donc un partage de lieux, d'espaces, un habitat regroupé, mais également un regroupement sociologique, sous des mêmes valeurs, un même engagement vers ce type de démarche.

Le partage et le partage dans les projets d'habitat groupé

Le partage au sens commun du terme est la transformation d'un élément en plusieurs autres à des fins de mise à disposition de cet élément à plusieurs personnes ou entités. Partager son logement ou son habitat c'est donc l'adapter, le transformer ou le concevoir de façon à ce que plusieurs personnes, ménages, familles ou foyers puissent y vivre.

Le partage d'un logement peut être effectué de différentes manières :

- Il peut être partagé au sens mathématique du terme c'est-à-dire divisé en parties, d'un logement comportant six pièces on fait deux logements de trois pièces, on divise l'unité première en plusieurs nouvelles unités.
- Il peut être partagé dans son utilisation, une salle commune peut être partagée par différentes personnes, elle est unique mais plusieurs personnes peuvent l'utiliser de différentes façons. Par exemple un individu X peut l'utiliser pour les répétitions de son groupe de musique alors qu'un individu Y l'utilisera pour profiter de ses instants de temps libre avec ses enfants.

En vie de groupe, au travail ou dans la vie sociale, le partage permet de mettre à profit la présence de plusieurs acteurs dans les phases de réflexion, d'action ou d'organisation. Ces phases peuvent être divisées et partagées afin d'optimiser le résultat. Le partage permet ainsi d'influer sur la qualité, la rapidité et le contenu alors plus riche d'un élément. Il implique une mise en commun, une communication au sein du groupe pour informer les autres membres et ainsi évoluer en fonction des autres en s'adaptant à la situation. Ainsi les gens peuvent partager des idées, des valeurs, des principes, des modes de vie, des savoirs, des réflexions, des aspirations et se regrouper pour vivre ensemble selon une idéologie propre à leur groupe.

Dans un projet d'habitat groupé, les relations avec les autres sont basées principalement sur le partage : le partage d'espaces, le partage de moyens et d'équipements, de savoirs, de valeurs, de réflexions, etc.

Un espace partagé est un espace, intérieur ou extérieur, formel ou informel, que des habitants ont mis en commun, pour des raisons de sociabilité, d'économies d'échelle, etc. Ces espaces peuvent être très variés, jardins, parking, terrasses, coursives, buanderies, séchoirs, salles communes, cuisines, salles de jeux, potagers, garages, ateliers, local d'activités professionnelles, etc. Dans certains projets ces espaces, en plus d'être partagés, sont en partie auto-construits, auto-aménagés et sont tous autogérés par les habitants eux-mêmes.

Plus que des lieux, les habitants de projets d'habitat groupé peuvent partager des moyens et des équipements, des outils, de quoi entretenir leurs espaces. Mais ils peuvent également partager des compétences, des savoirs. Par exemple un habitant bricoleur pourra être sollicité par ses voisins lorsque cela s'impose, un habitant qui rapporte d'une visite chez sa famille un sac de noix ou une caisse d'outils pourra les mettre à disposition des autres, etc. Le partage est également présent dans un projet d'habitat groupé au niveau des petits services de la vie quotidienne, lorsque l'on a besoin d'aide et que l'on ne sait pas vraiment vers qui se tourner. Dans ce type d'habitat il y a toujours un voisin prêt à donner un coup de main, du fait de la proximité sociale entretenue.

LA QUESTION DE LA FONCTION ET DES USAGES DES ESPACES PARTAGES

L'habitat groupé pose alors la question, pour les personnes étrangères à ce phénomène, des espaces partagés, à savoir comment ces espaces fonctionnent, pourquoi ils sont conçus et de quelle manière ils sont vécus. C'est donc se demander quels sont ces espaces, pour quelles fonctions, quelles utilisations, ils sont prévus mais aussi comment ils sont utilisés, quels en sont les usages.

Pour se poser la question de la fonction et des usages des espaces communs il faut tout d'abord se pencher sur la définition de ces deux mots.

En effet dans le langage commun ils ont été rapprochés vers un même sens qui est celui de la façon dont est utilisé un espace, un objet, ... Cette définition au sens commun est celle de l'utilisation, qui est le fait d'utiliser, de consommer, de destiner quelque chose à un emploi, d'exploiter un lieu, un objet, une connaissance, d'attribuer une fonction à quelque chose. Par exemple un stylo a pour fonction de servir à écrire, une cuisine a pour fonction de permettre de cuisiner. Des synonymes d'utilisation et de fonction pourraient être application, consommation, emploi, exploitation ou usage.

Usage à ne pas confondre avec son emploi au pluriel, les usages qui sont plutôt la façon de se servir de quelque chose, la façon dont doit être utilisé un lieu, un objet, une méthode, ... Les usages d'une pièce ne sont pas ses fonctions, ce pourquoi elle est faite, mais comment elle est réellement utilisée. Par exemple une pièce que l'on appelle salle TV peut-être prévue, comme son nom l'indique, pour accueillir une télévision et pour que les gens regardent cette télévision, mais dans la vie quotidienne il peut se révéler qu'elle devienne le lieu de rendez-vous privilégié des adolescents qui n'y sont plus seulement pour utiliser la télévision mais également pour créer du lien social, vivre avec les autres.

On peut alors se demander quelle est la définition des espaces partagés par les habitants, quels espaces ils souhaitent partager et dans quelles conditions, puis de savoir quels espaces ils mettent en commun, quelles fonctions ils leur attribuent mais surtout quels usages ils en font. Par exemple, la cuisine qu'ils mettent en commun, est-ce simplement pour cuisiner ? Ou pour créer un lieu de rencontre supplémentaire entre les habitants, entre les générations ?

Un espace qui a été défini d'une certaine façon est-il utilisé, vécu, précisément de cette façon ? En d'autres mots, est-ce que les usages d'un espace partagé en particulier sont en adéquation avec la fonction, l'utilisation, qui lui était assignée lors de sa conception ? Quels sont les modes de vie effectifs de cet espace partagé ? Qu'y fait-on ? Quand et comment ? Il est ici proposé d'analyser la façon dont sont vécus les espaces partagés, en d'autres termes d'analyser les modes de vie effectifs des espaces partagés.

Mais, analyser ces modes de vie amène à se demander si ces modes de vie des espaces partagés par les habitants sont aujourd'hui, au moment de l'étude, tels qu'ils l'étaient au moment de l'arrivée de ceux-ci ou même, s'il est différent, au moment où le projet a été conçu, livré aux premiers habitants. On se questionne donc ici sur les modes de vie des espaces partagés et on cherche à savoir s'ils ont évolué dans le temps dans les projets d'habitat groupé et dans quelle mesure.

On se propose de s'intéresser à la façon dont les usages des espaces partagés ont évolué, comment les habitants évoluent au sein de ces espaces et s'ils ressentent ces évolutions. Il faut alors se pencher sur la façon dont ces espaces partagés ont été pensés pendant la conception du projet, la façon dont ils ont été mis en place, puis la manière dont ces espaces partagés ont vécus dans le temps, au cours de l'existence du projet. Ainsi il apparaît intéressant d'étudier l'évolution de ces modes de vie, l'évolution de la définition et de la conception du partage au sein de ce genre de projet, de l'utilisation et de la conception des espaces partagés.

Ces évolutions des modes de vie ont impulsé des modifications physiques des espaces partagés, des suppressions, des créations, des transformations. Dans quelles mesures et pour quelles raisons ? Comment ces évolutions ont-elles eu lieu ? Il est ici intéressant de se pencher sur la question de l'évolution des espaces partagés en eux-mêmes et des raisons de ces évolutions.

On se propose donc pour ce travail de recherche d'étudier les évolutions de ces modes de vie effectifs et leurs effets sur les espaces partagés en se posant les questions suivantes : « **Dans quelle(s) mesure(s) les modes de vie effectifs des espaces partagés de projets d'habitat groupé ont évolué dans le temps ? De quelle manière ces évolutions ont modifié les espaces partagés en eux-mêmes ?** ».

Ce travail suivra trois pistes de réflexions principales : tout d'abord l'étude des valeurs du groupe, de son rapport à la propriété, de son organisation et de l'existence ou non d'un règlement, d'une charte, ... mais aussi de ses valeurs et notamment de sa définition du partage ; ensuite l'influence des cycles de vie des habitants sur les espaces partagés, sur leur

utilisation, leurs usages, comme par exemple la présence d'enfants, ou de retraités ; et enfin, les sociabilités au sein d'un tel groupe et enfin comment les espaces partagés sont utilisés pour cela, à savoir les relations de voisinage, la vie du groupe, les types de relations entre les membres du groupe mais également avec les gens de l'extérieur, l'organisation des événements du groupe, ...

Pour ce faire deux études de cas ont été faites et permettent d'apporter des éléments de comparaison. Il s'agit de 2 projets datant des années 80, le premier sous le régime de la location sociale et le second sous le régime de la copropriété :

- Habitat Différent à Angers (49);
- La Bosse à Saint Nazaire (44).

Ces deux études de cas ont été choisies car elles sont des projets qui ont tous les deux plus de vingt ans, qui ont donc vécus, qui ont surement été modifiés et dont certains habitants présents dès l'origine vivent encore dans l'habitat groupé. Cette notion de temps permettra de faire des comparaisons entre les façons dont les gens vivaient les espaces partagés au début du projet et aujourd'hui, et les éventuelles modifications d'espaces partagés.

LA DEMARCHE DE TRAVAIL

Une méthode de travail collaborative

Ce projet de fin d'études s'inscrit dans deux programmes de recherche du laboratoire CITERES/IPAPE, Le Studium, « Self-organized housing », et de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), « Partage des espaces habités : vers des formes alternatives de propriété » (Alter-Prop). Une équipe interdisciplinaire de chercheurs travaille au sein de ces deux programmes de recherche, des architectes-urbanistes, des sociologues ou encore des juristes, qui travaillent sur le cohousing, l'habitat groupé, en France, en Europe et dans le monde.

Des chercheuses, Sabrina Bresson, sociologue, et Lidewij Tummers, architecte, sous la direction de Sylvette Denèfle, sociologue, se sont regroupées et tournées vers l'exercice du projet de fin d'études du département Aménagement du territoire et Urbanisme de l'école polytechnique universitaire de Tours, Polytech'Tours, qui se présente sous la forme d'un travail de recherche, une initiation pour les étudiants au monde de la recherche. Ce sont au total huit étudiants de dernière année du département Aménagement qui ont choisi de travailler sur ce sujet : Loïc BASSET, Aurélie BOUILLARDS-GENTILS, Samy CHEVALLIER, Aurélie CONNEN DE KERILLIS, Zoé LE MOUËL Mandoline LUANGKHAM, Ronan POCARD, et moi-même. Ces étudiants ont abordé l'habitat groupé à travers quatre thématiques différentes, celle de l'« habitat participatif », celle des « espaces partagés et espaces partageables », celle de l'« architecture » et enfin celle des « énergies renouvelables ». Chaque étudiant a travaillé sur sa propre question de recherche. Pour leurs recherches les étudiants ont eu à choisir chacun deux terrains d'études de collecte de données, terrains individuels ou partagés par plusieurs étudiants, de façon à ce qu'il y ait au total seize terrains étudiés dans le cadre de ce travail.

Les travaux de chaque étudiant ont été basés sur une approche « open-source », un échange permanent d'informations entre les tuteurs et les étudiants mais aussi entre les étudiants eux-mêmes, notamment permis par le site d'Alter-Prop³ qui propose une bibliographie très fournie dont certains documents sont accessibles au grand public. Pour permettre cette approche des séminaires de recherche ont régulièrement été réalisés pendant lesquels les étudiants ont pu présenter leur avancement, discuter avec leurs tuteurs, etc. mais également pendant lesquels des outils de mise en commun du travail ont été mis en place. En effet, une des principales volontés des chercheuses est de permettre une mise en commun des informations, une réutilisation par

³ Site Alter-Prop : <http://alter-prop.crevilles-dev.org/>

toutes les personnes intéressées des informations collectées lors des diverses recherches, rencontres et visites. C'est pourquoi des systèmes d'uniformisation des données ont été mis au point : une fiche synthèse, un dossier architectural et une plateforme collaborative.

La fiche synthèse

La fiche synthèse permet de recueillir des informations utiles à chacun regroupées sous différents thèmes :

- Identité du projet ;
- Avancement du projet et statuts ;
- Réalisation du projet ;
- Eco-construction ;
- Description du projet ;
- Groupe d'habitants ;
- Valeurs.

Les fiches synthèse des terrains d'études nécessaires à cette étude sont disponibles en annexes.

Le dossier architectural

Le dossier architectural doit permettre de comparer les différents aspects du projet architectural en lui-même, pour cela il doit contenir les mêmes informations pour chaque projet :

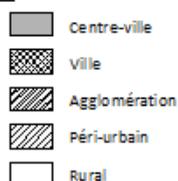
- Des photos de l'intérieur et de l'extérieur du bâtiment ;
- Eventuellement des images (croquis, aquarelle, ...) ;
- Un plan détaillé du projet ;
- Un plan d'insertion urbaine du projet ;
- Un éventuel document réglant la vie du groupe (charte, règlement intérieur, ...) ;
- Tout autre document permettant de décrire le projet (coupe, permis de construire, réglementation thermique, ...).

Pour les plans du projet (plan détaillé et plan d'insertion urbaine), des légendes communes ont été réalisées pour uniformiser ce type de documents.

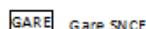
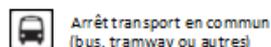
Insertion du projet dans le tissu urbain

Premier plan

Type de quartier



Relation transport public



Relation services de proximité



Second plan : Morphologie

Typologie du projet et de son environnement

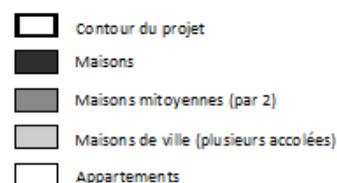
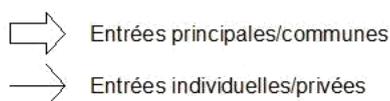


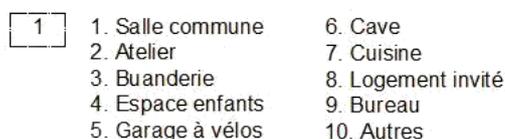
Figure 1 Légende uniformisée utilisée pour le plan d'insertion urbaine des projets, octobre 2011, mise au point par les étudiants et leurs tutrices, ACK.

Légende uniformisée pour le plan détaillé des projets d'habitat groupé

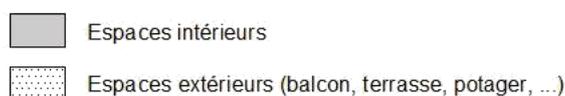
Entrées du projet



Espaces partagés



Espaces privés



Jardins



Figure 2 Légende uniformisée pour le plan détaillé du projet, octobre 2011, mise au point par les étudiants et leurs tutrices, CD.

La plateforme collaborative

Une plateforme collaborative⁴ a été créée en ligne où les étudiants et les chercheurs peuvent déposer des documents, des notes ou encore des ouvrages numérisés et enfin les chercheurs ont élaboré une bibliographie en commun afin que chaque étudiant puisse cerner le sujet.

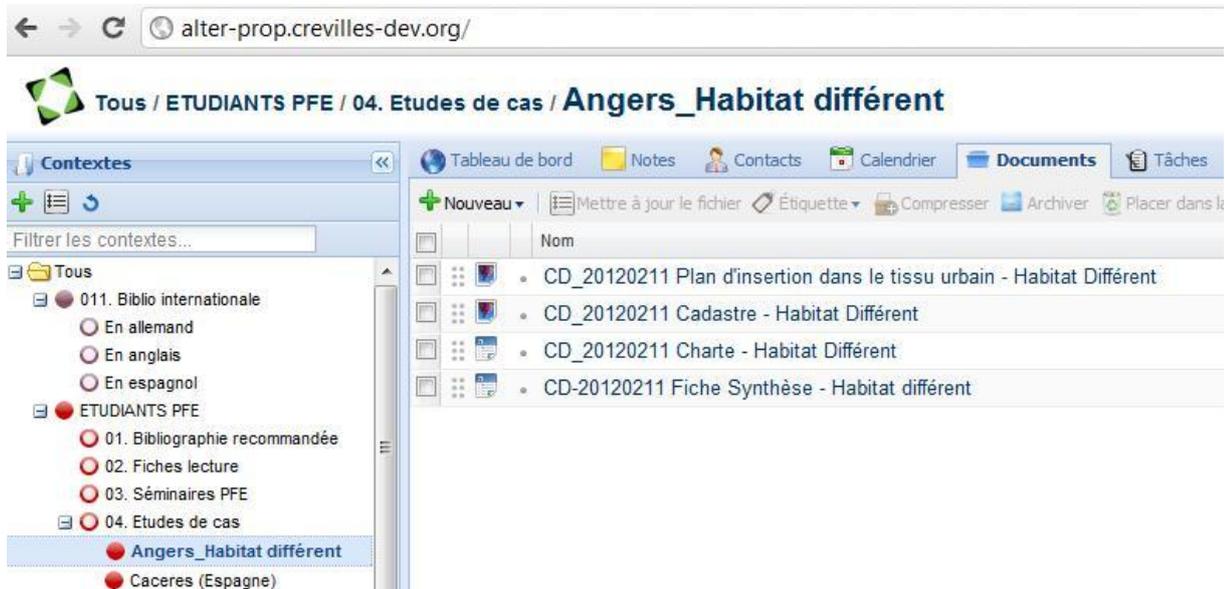


Figure 3 Capture d'écran de la plateforme collaborative, février 2012.

Pour leur participation au colloque⁵ « Self Managed Co-Housing : born out of need or new ways of life ? » organisé par LE STUDIUM CONFERENCE et Lidewij Tummers, quatre des étudiants du groupe, Aurélie BOUILLARD-GENTILS, Samy CHEVALLIER, Aurélie CONNEN DE KERILLIS et moi-même, ont réalisé un poster qui présentait leurs travaux de recherches, leurs thèmes et problématiques et leurs terrains d'études, mais aussi leur méthode de travail. Le schéma présenté page suivante est le schéma réalisé à cette occasion pour expliquer leur méthode de travail en commun.

⁴ Plateforme collaborative utilisée, accessible par création d'un compte personnel par l'un des modérateurs : <http://alter-prop.crevilles-dev.org/pc/>

⁵ Colloque international « Self Managed Co-Housing : born out of need or new ways of life? », organisé par LE STUDIUM CONFERENCE et Lidewij Tummers, 12-13 mars 2012, Hotel de Ville de Tours.

Figure 4 Schéma présentant la démarche de travail, février 2012, CD.

Une collecte d'informations lors d'entretiens et d'observations

Les données collectées pour ce travail de recherches l'ont été en grande majorité, outre les recherches documentaires et bibliographiques, par des entretiens, des rencontres avec les habitants des projets d'habitat groupé et des observations sur le terrain.

L'entretien permet de rencontrer des gens qui vivent le phénomène étudié, de les interroger dans leur contexte social, à l'opposé du questionnaire qui se contente de donner des réponses plus quantitatives que qualitatives, d'engager une relation presque de confiance, qui serait plutôt anonyme lors d'un questionnaire.⁶

On pourrait donner comme définition de l'entretien de recherche la définition suivante : « [...] c'est un entretien principalement entre deux personnes (il peut être étendu à un groupe), un interviewer et un interviewé, conduit et enregistré par l'interviewer. Celui-ci a pour objectif de favoriser la production d'un discours de l'interviewé sur un thème défini dans le cadre d'une recherche. »⁷

L'entretien permet ainsi de directement s'adresser aux acteurs qui nous intéressent, ici les habitants des projets d'habitat groupé, de leur

⁶ Cours de Nicolas Lefèvre, maître de conférences à l'université de Reims, « Méthodes et techniques d'enquête ».

⁷ *L'entretien dans les sciences sociales*, Alain Blanchet, publié avec le concours du CNRS, Editions Dunod, 1985, 289 p.

montrer que l'on est volontaire et engagé dans notre travail car on est prêt à se déplacer et à les rencontrer pour obtenir de nouvelles informations, de nouvelles données. L'entretien permet de plus de vraiment se rendre compte des pensées, des valeurs, des réflexions des personnes par leur façon de parler, leurs tics de langage, ...

La méthode d'entretien qui a été choisie pour ce travail de recherche est un entretien semi-directif, c'est-à-dire que ce n'est ni un entretien directif, un questionnaire où le chercheur suit son guide d'entretien qu'il a préparé minutieusement, ni un entretien libre qui se passe plus comme une discussion naturelle entre l'interviewé et le chercheur. L'entretien semi-directif suit un certain nombre de thèmes ou quelques questions générales qui ne sont pas forcément posées dans l'ordre où elles ont été établies, qui ne sont pas systématiquement posées si de lui-même l'interviewé y répond, etc.⁸ La grille d'entretien a été élaborée en fonction des thématiques que l'interviewer souhaitait aborder et les thématiques qui pouvaient être des réponses aux questions de la problématique.

Les entretiens réalisés pour ce travail de recherche ont été des entretiens de groupe, c'est-à-dire que les étudiants se sont rendus sur le lieu de projets d'habitat groupé pour rencontrer un groupe d'habitants et lui poser ses questions. Ce mode d'entretien permet de se rendre compte de la complicité, des éventuelles tensions, qui ont pu ou peuvent exister au sein du groupe, mais il ne permet pas d'aborder les « sujets qui fâchent », en effet, les gens étant en groupe, ils n'osent pas dire vraiment s'ils ont des soucis avec les autres membres du groupe.

Le fait que des entretiens au sein de l'habitat groupé aient lieu entraîne la possibilité d'un travail d'observation sur le terrain, à savoir que l'on peut par soi-même voir comment est installé le groupe, comment les logements sont agencés, vivre l'accès au projet, se rendre compte réellement de l'environnement du lieu, de son atmosphère. En effet savoir qu'un groupe partage une salle commune est un savoir nécessaire pour ce travail mais insuffisant, dire qu'ils partagent une salle commune ne donne des informations que sur sa fonction mais pas sur ses usages réels, la présence de nombreuses chaises ou d'une petite cuisine peut nous faire dire que les habitants s'y rassemblent souvent ou qu'ils s'y retrouvent pour cuisiner et manger ensemble.

Ce travail d'observation est donc très important, car plus que des mots, des paroles d'habitants, il donne une expérience du lieu, de l'habitat groupé.

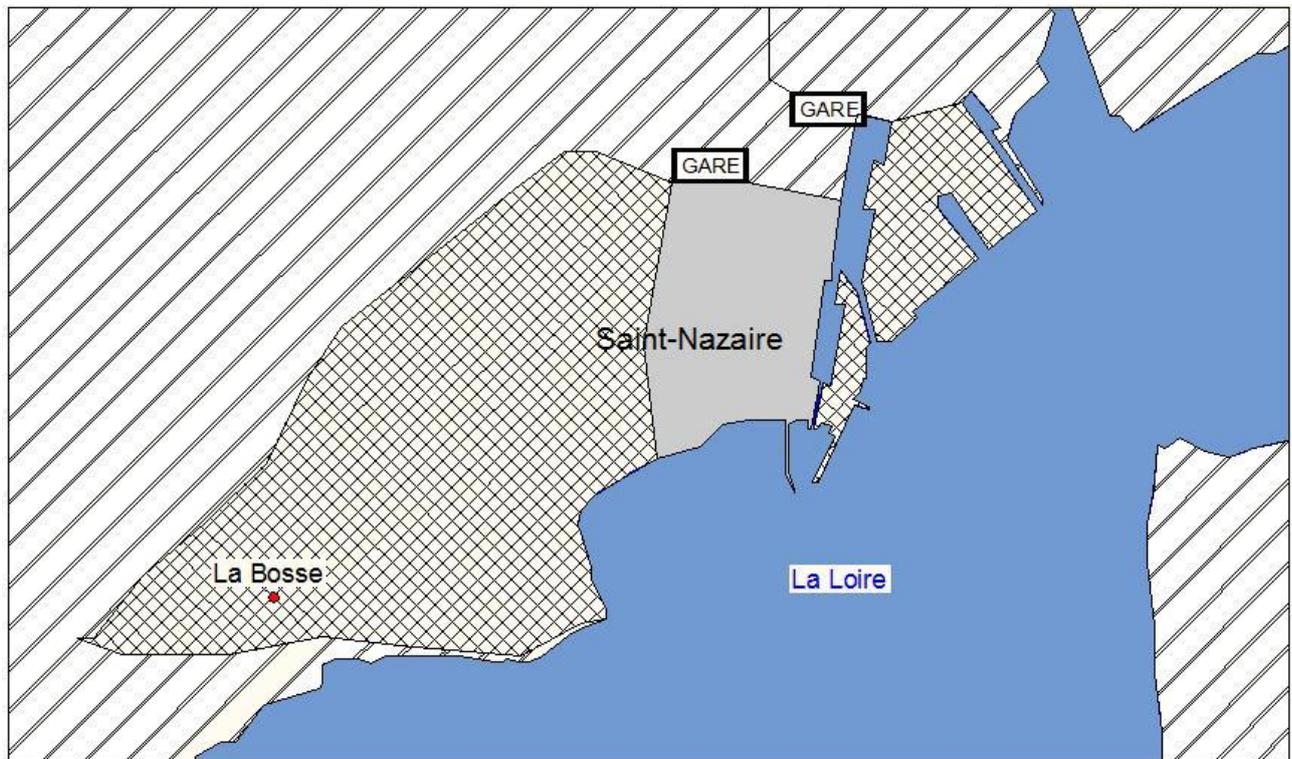
⁸ Cours de Nicolas Lefèvre, maître de conférences à l'université de Reims, « *Méthodes et techniques d'enquête* ».

LES ETUDES DE CAS

Cette partie s'efforcera de présenter les deux projets d'habitat groupé choisis pour l'étude, tant dans leur historique, dans leurs statuts et dans leur conception. Ces présentations sont à compléter avec les fiches synthèses et autres documents placés en annexes de ce dossier.

La Bosse, Saint-Nazaire (44)

La Bosse est le projet d'un groupe d'habitants formé à Saint-Nazaire lors d'une réunion en 1977 puis de réunions mensuelles avec l'architecte, Christian Cochy qui connaissait l'un des habitants, pour parler de la conception de l'immeuble, des problèmes financiers, juridiques et fonciers.



Insertion du projet dans le tissu urbain

Type de quartier

-  Centre-ville
-  Ville
-  Agglomération

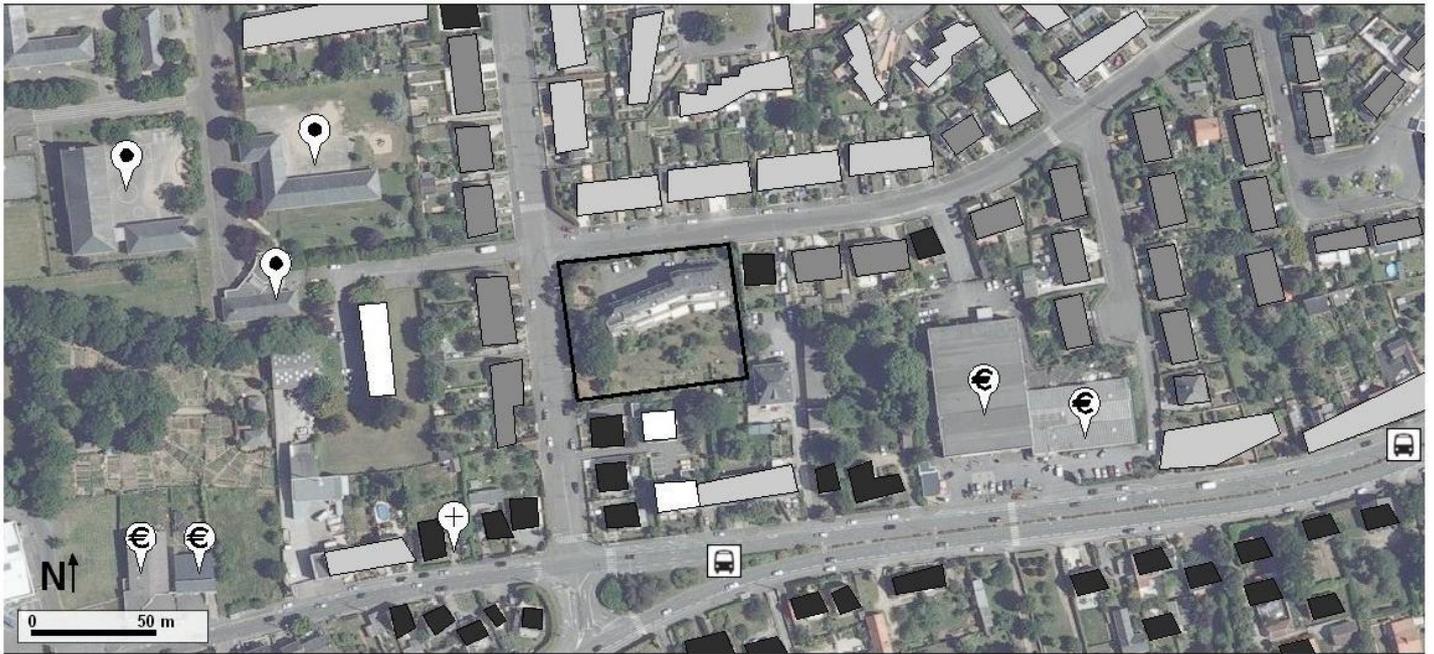
Relation tranport public

-  Gare SNCF



0 1km

Figure 5 Plan d'insertion dans le tissu urbain de La Bosse, Saint-Nazaire (44), décembre 2011, CD.



Insertion du projet dans le tissu urbain

Typologie du projet et de son environnement

-  Contour du projet
-  Maisons
-  Maisons mitoyennes (par 2)
-  Maisons de ville (plusieurs accolées)
-  Appartements

Relation transport public

-  Arrêt transport en commun (bus, tramway ou autres)

Relation services de proximité

-  Education
-  Santé
-  Commerces

Figure 6 Morphologie du quartier de La Bosse, avril 2012, ACK.

L'architecte a ainsi rencontré l'ensemble du groupe mais aussi chacun des ménages, neuf puis dix à cause d'une séparation, afin d'analyser les besoins et moyens de chacun et les volontés du groupe en termes d'espaces communs, et il a ainsi pu élaborer un plan masse du projet.

Plan du bâtiment de La Bosse, St Nazaire (44)

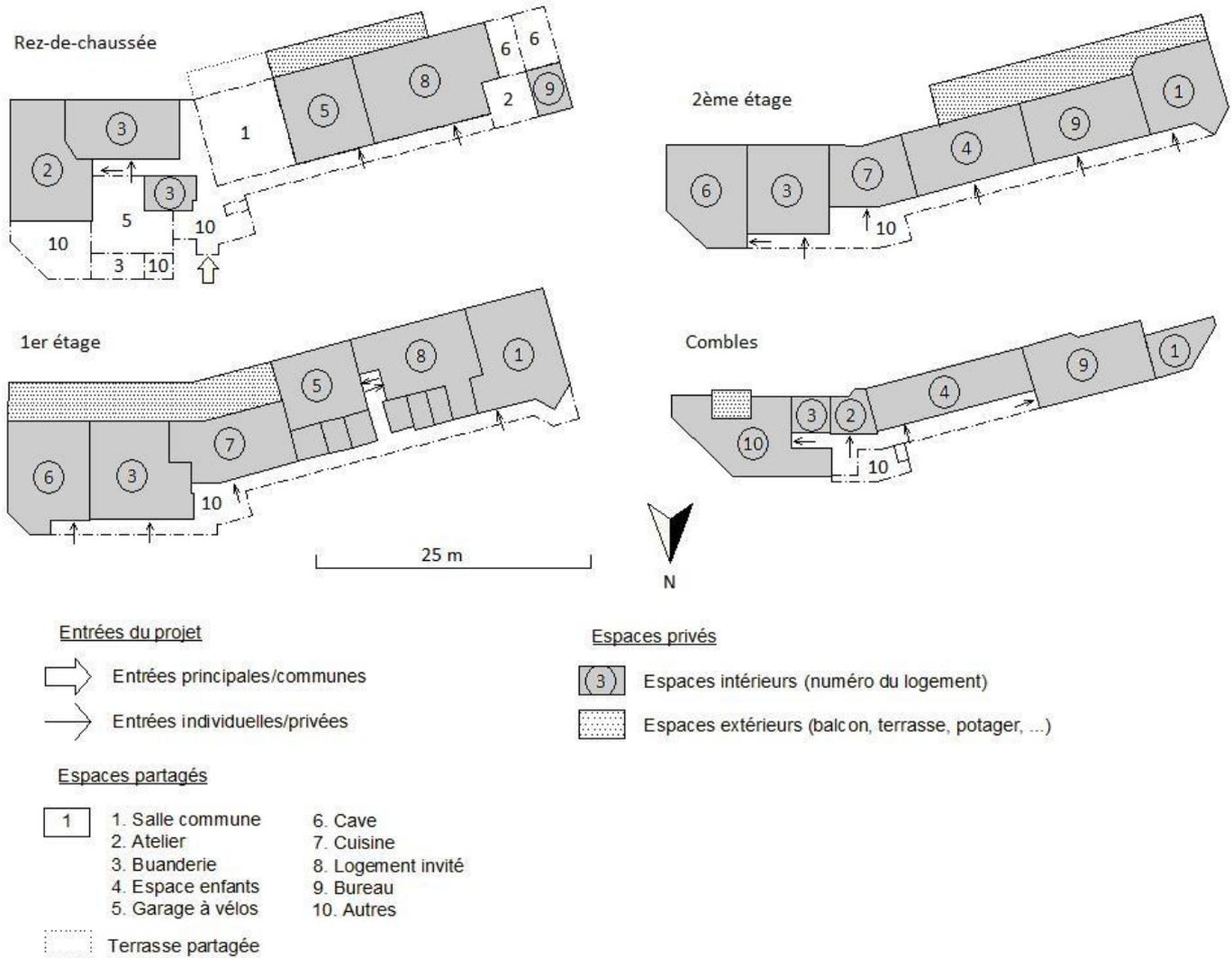


Figure 7 Plan détaillé du bâtiment de La Bosse, Saint-Nazaire (44), mars 2012, CD.



Figure 8 La Bosse vue depuis la rue, façade nord, 23 mars 2012, CD.



Figure 9 La Bosse vue depuis le jardin, façade sud, 23 mars 2012, CD.

L'architecte a proposé au groupe une construction au solaire passif, c'est-à-dire que le bâtiment est conçu de façon à ce qu'il emmagasine au maximum l'énergie du soleil et ainsi réduire au maximum les besoins en chauffage de l'immeuble. Ce mode de construction a impliqué la forme architecturale, en effet le bâtiment a été positionné le long de l'axe est-ouest, les parties communes, coursives, buanderie, ..., ont été placées au nord pour faire office de zone tampon non chauffées, les caveaux individuels des logements ont été placés le long de ces zones tampons afin d'en augmenter l'efficacité puis ensuite les logements ont été installés du côté sud du terrain

avec de larges baies vitrées, 25m² par logement, et des matériaux capable d’emmagasiner la chaleur du soleil pendant la journée et de la restituer la nuit au logement, tel le béton. Cette conception en solaire passif explique la forme de « carapace »⁹ que le bâtiment a prise.

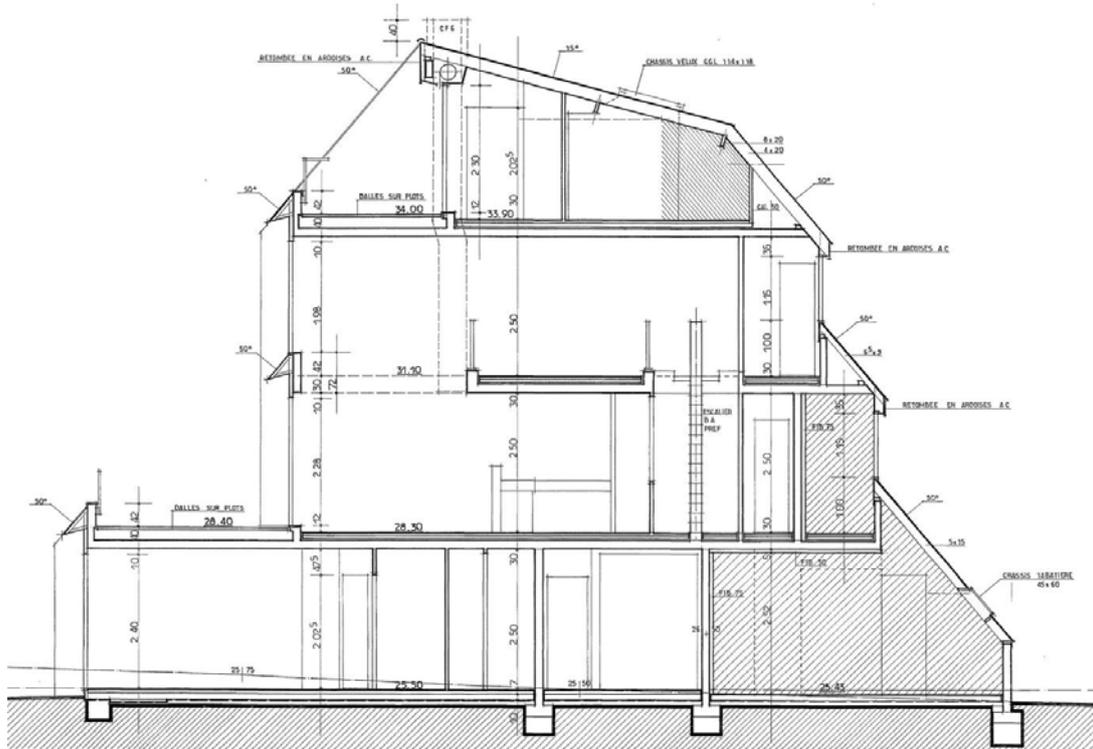


Figure 10 Coupe du bâtiment de La Bosse qui montre la forme spécifique du bâtiment, zone tampon au nord (zones hachurées), document fourni et réalisé par l’architecte Christian Cochy.

Ce groupe était initialement intéressé par un immeuble collectif en locatif, c’est pourquoi ils souhaitaient créer une société coopérative d’habitat. Suite à des déboires pour trouver des financeurs et des problèmes au sein du groupe, c’est une société civile immobilière qu’ils créent, celle-ci achète un terrain à la commune de Saint-Nazaire et est le maître d’ouvrage du projet. Chaque foyer a ensuite acheté son appartement à la société et en est donc devenu propriétaire. Les ménages, 10 au total, ont pu emménager dans leurs logements à l’été 1981.

Le groupe était à la création composé de 36 personnes, 18 adultes et leurs 18 enfants, qui étaient majoritairement des enseignants (près des deux tiers des actifs) mais également des fonctionnaires, des employés, des ouvriers, un ingénieur et un psychologue. Aujourd’hui ils sont 15 à vivre au collectif dont deux adolescents, et six sont encore actifs : médecin, ingénieur, techniciens supérieurs, professeur et cadre supérieur.

Les espaces partagés de cet habitat groupé sont les coursives, le garage à vélo, le séchoir à linge, la buanderie, un atelier, un cellier et une cave

⁹ Formulation entendue lors de la rencontre des habitants de La Bosse, 23 mars 2012.

enterrée, une salle commune et environ 3000m² de jardin et un peu moins de 500m² de parking au nord du bâtiment. Des potagers ont été installés dans le jardin, à la demande des habitants une partie du jardin peut leur être allouée sans qu'ils n'en soient propriétaires. Des équipements sont également mutualisés comme une balançoire et un petit toboggan pour les enfants, une remorque, quelques machines à laver, une table de pingpong, un babyfoot, de la vaisselle, un abonnement au journal, ...



Figure 12 Photo de la salle commune de La Bosse, 23 mars 2012, ACK.



Figure 11 Photo de la salle commune de La Bosse, 23 mars 2012, ACK.

Figure 13 Coursives du premier étage, 23 mars 2012, CD.



Figure 14 Garage à vélo de La Bosse, 23 mars 2012, CD.



Figure 15 Le séchoir à linge de La Bosse, 23 mars 2012, CD.





Figure 16 L'atelier commun de La Bosse, 23 mars 2012, CD.



Figure 17 Le potager de La Bosse, 23 mars 2012, CD.



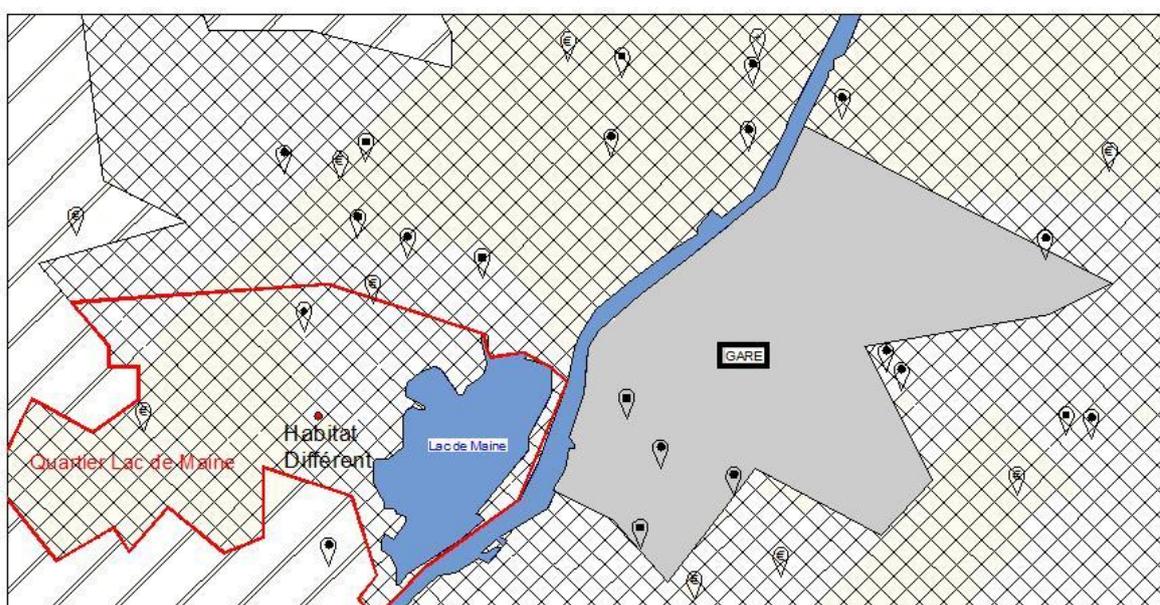
Figure 18 Le coin enfant du jardin de La Bosse, 23 mars 2012, CD.

La vie du groupe s'organise autour de liens réguliers et périodiques entre la majorité des familles. Un repas hebdomadaire les samedis midi avait été pensé pour ceux qui sont disponibles mais cela n'a jamais été réellement mis en place. Deux chantiers sont organisés par an pendant lesquels les habitants s'occupent tous ensemble de l'entretien de l'immeuble et du terrain. La gérance de la copropriété s'effectue sous la forme d'un roulement entre les membres, tous les deux ans. Le bâtiment fonctionne sinon comme une copropriété ordinaire mise à part la fréquence inhabituelle des réunions de copropriété, tous les deux mois. Un règlement de copropriété informel était adopté jusqu'il y a à peu près dix ans, les habitants se sont ensuite attachés à le rédiger et à le déposer auprès du notaire. Ils ont également rédigé un règlement intérieur¹⁰ qui régit surtout l'utilisation et l'entretien des espaces communs.

¹⁰ Règlement intérieur en annexe.

Habitat Différent, Angers (49)

Habitat Différent est un projet qui a été livré en 1987 à Angers, dans la ZAC du Lac de Maine. Le groupe s'est constitué en 1983 par la fusion de deux associations, l'une d'Ecouflant qui s'est regroupée en 1981, et l'autre d'Angers qui s'est formée en 1982 et qui était intéressée par un terrain appartenant à la SODEMEL (Société de développement et d'aménagement du Maine-et-Loire) dans la ZAC. Cette seconde association n'était composée que de huit familles et la SODEMEL trouvait ce nombre trop insuffisant, elle les a alors mis en relation avec l'autre association. Au total c'est une association composée de 17 ménages qui s'attaque à la conception d'un projet d'habitat groupé derrière un leitmotiv « Vivre ensemble chacun chez soi ». La charte de l'habitat groupé est intitulée « Le guide, ou comment vivre avec 16 voisins »¹¹.



Insertion du projet dans le tissu urbain

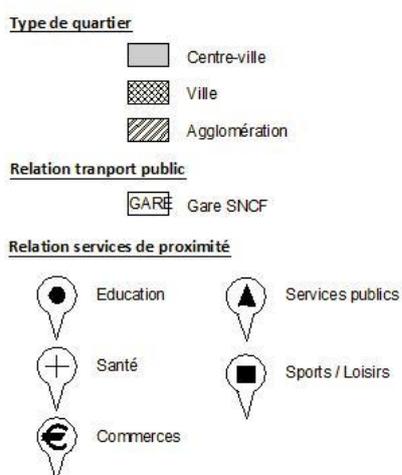
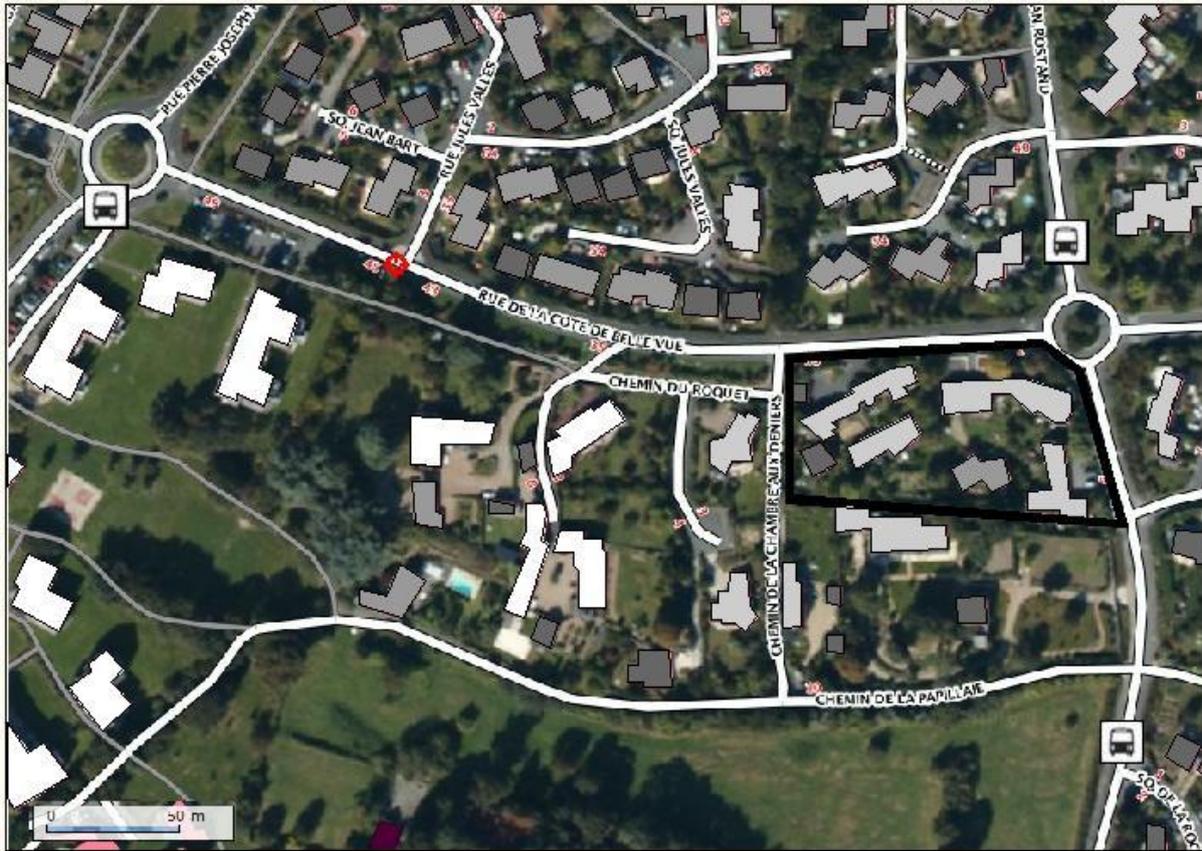


Figure 19 Plan d'insertion dans le tissu urbain de Habitat Différent, Angers (49), décembre 2012, CD.

¹¹ Charte en annexes



Insertion du projet dans le tissu urbain

Typologie du projet et de son environnement

-  Contour du projet
-  Maisons
-  Maisons mitoyennes (par 2)
-  Maisons de ville (plusieurs accolées)
-  Appartements

Relation transport public

-  Arrêt transport en commun (bus, tramway ou autres)



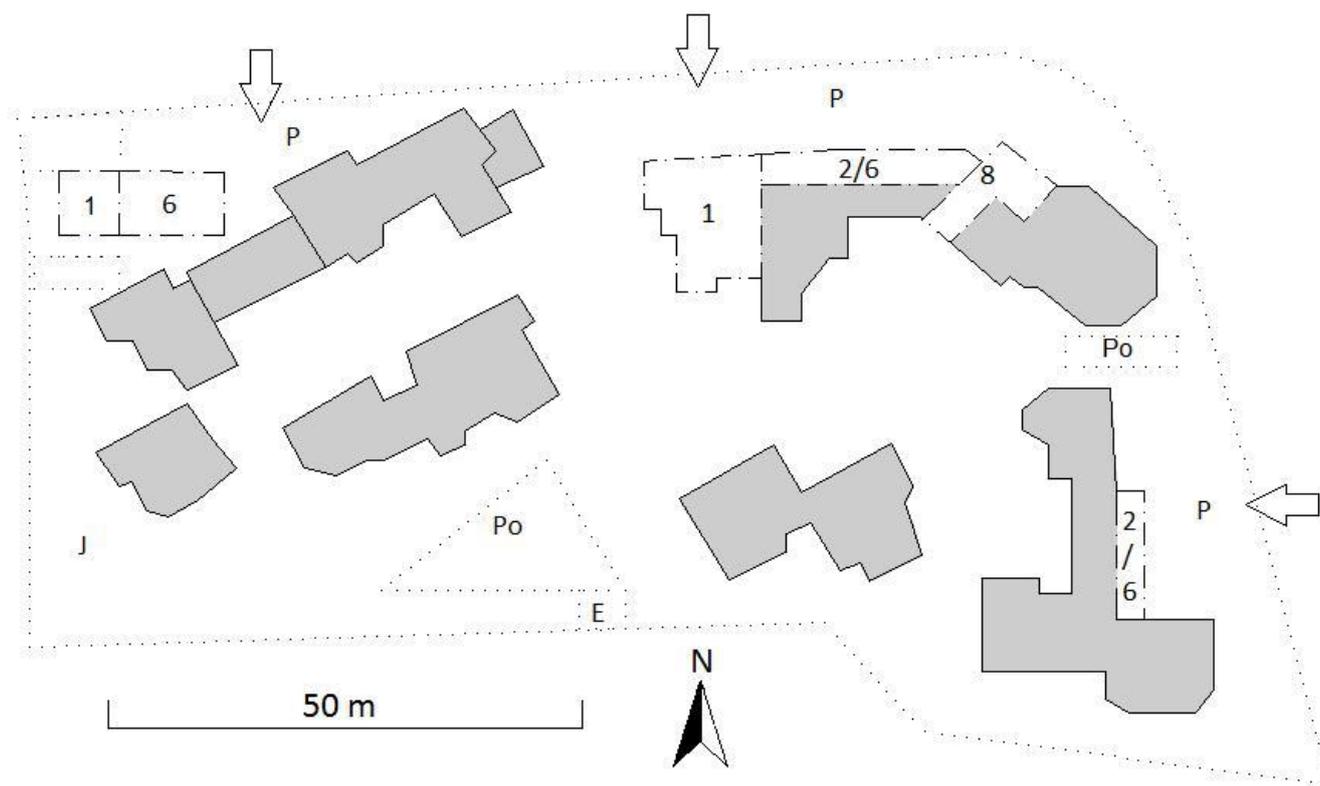
Figure 20 Morphologie du quartier de Habitat Différent, avril 2012, CD.

Cette association souhaitait un projet en location sociale, c'est donc par le bailleur social Toit Angevin que le terrain est acquis et que la conception du projet est lancée. L'architecte, Jacques Levy qui connaissait l'un des membres de l'association, rencontre alors chaque ménage et l'ensemble du groupe pour définir les besoins de chacun mais aussi du groupe, les éléments de chaque logement et les espaces que les habitants souhaitent partager. C'est

ainsi que le projet construit a permis à chaque famille de se sentir bien chez elle et ainsi de leur permettre de s'ouvrir à ses voisins et à la vie du groupe. Les espaces partagés, pour des raisons d'économies, ont été installés dans les garages prévus pour les logements, les voitures ont été repoussées à l'extérieur de l'îlot pour créer un jardin commun sans voiture et donc plus sécurisé pour les enfants.

Chaque logement possède un petit jardin privatif qui ne lui appartient pas mais que l'ensemble du groupe le laisse aménager à son goût, sans clôture, et d'une petite serre exposée au sud (comme dans un projet de solaire passif).

Comme à La Bosse, les habitants ont rencontré de nombreuses fois l'architecte pour exposer leurs besoins, leurs choix et parler de ce qu'ils attendaient de leur logement. Les habitants qui ont participé à la conception du projet gardent de bons souvenirs de ces échanges. Le plan masse a ainsi peu être élaboré.



Plan détaillé Habitat Différent, Angers

- Entrées du projet
- ➔ Entrées principales/communes
- Espaces partagés
- | | | |
|---|-------------------|--------------------|
| 1 | 1. Salle commune | 6. Cave/Rangement |
| | 2. Atelier | 7. Cuisine |
| | 3. Buanderie | 8. Logement invité |
| | 4. Espace enfants | 9. Bureau |
| | 5. Garage à vélos | 10. Autres |
- Espaces privés
- Espaces intérieurs
- ▨ Espaces extérieurs (balcon, terrasse, potager, ...)
- Jardins
- | | | | |
|----|--------------|---|--|
| Po | ▭ Parking | E | Eléments écologiques (composteur, ...) |
| Po | Potager | A | Autres |
| J | Aire de jeux | | |

Figure 21 Plan détaillé de Habitat Différent, Angers (49), avril 2012, CD.¹²

¹² Note : sur ce plan, seuls les éléments en rez-de-chaussée ont été légendés, les étages (un pour les maisons, deux au maximum pour le petit collectif au nord-est du terrain) ne sont occupés que de logements et donc d'espaces privés.

Figure 24 L'une des entrées de Habitat Différent, 30 mars 2012, CD.



Figure 23 Vue sur l'un des jardins privés du petit collectif, Habitat Différent, 30 mars 2012, CD.



Figure 22 Vue sur la serre d'une des maisons individuelles, Habitat Différent, 30 mars 2012, CD.



Ce groupe d'habitants est majoritairement composé de personnes travaillant dans les domaines culturel et social. Le point commun entre tous les habitants de ce collectif est l'associatif, en effet tous les habitants participent à des associations, qu'elles soient sportives, culturelles, humanitaires, culturelles ou encore politiques. Il est intéressant de noter que le collectif d'Habitat a été l'habitat de près de 4 adjoints au maire de la ville d'Angers et de quelques candidats aux élections municipales. L'engagement pour les autres, associatif, politique, est ainsi un dénominateur commun au sein de ce groupe¹³.

Les espaces partagés de cet habitat sont :

- Un grand jardin paysagé d'environ 2000m² ;
- Des potagers : chaque habitant qui le souhaite peut cultiver un potager mais celui-ci ne lui appartient pas ;
- Des garages pour ranger du matériel qui sont partagés à deux ou trois familles ;
- Des garages à vélo ;
- Un garage spécifique pour les outils de jardin où des outils sont mis en commun et à la disposition de tous ;
- Une salle commune créée par la réunion de deux garages et aménagée avec une petite cuisine ;
- Une salle dite jaune : ancienne salle de réunion, salle de sport et future salle de jeux pour les enfants ;
- Une salle ados ;
- Un garage aménagé en atelier bois ;
- Un studio qui est loué 10€ par nuitée ;
- Un four à pain auto-construit.



Figure 25 La partie salle de réunion de la salle commune de Habitat Différent, 30 mars 2012, CD

¹³ Entretiens menés au sein du groupe et ouvrage *Changer la vie ? Les classes moyennes et l'héritage de mai 68* de Hélène BACQUE et Stéphanie VERMEESCH.

Figure 28 La partie cuisine de la salle commune de Habitat Différent, 30 mars 2012, CD.



Figure 27 Les garages dans lesquels se situent les espaces partagés de Habitat Différent, 30 mars 2012, CD.



Figure 26 Le four à pain de Habitat Différent, 30 mars 2012, CD.





Figure 31 Les potagers de Habitat Différent, 30 mars 2012, CD.



Figure 30 Le jardin de Habitat Différent et sa table de pique-nique, 30 mars 2012, CD.



Figure 29 La terrasse auto-construite de Habitat Différent, 30 mars 2012, CD.

Figure 32 Vue sur le terrain de pétanque et le jardin de Habitat Différent, 30 mars 2012, CD.



La vie du groupe s'organise tout d'abord autour de l'association avec des réunions du bureau une fois par mois, des commissions thématiques qui élaborent des projets et les proposent lors de ces réunions, une assemblée générale annuelle, ... Le bureau de l'association tourne régulièrement au sein des habitants et la cotisation à l'association est basée sur une tarification forfaitaire (5,5€ par famille et puis 3€ par adulte et 0,75€ par enfant, le tout par mois). Les habitants se retrouvent également autour de l'entretien des espaces communs à différentes occasions et conditions : les week-ends jardin pour l'ensemble des habitants deux à trois fois par an en fonction des besoins, la tonte de la pelouse par les jeunes contre rémunération, les potagers pris en charge collectivement, les aménagements et réaménagements des locaux communs (salle jaune, salle ados, ...), ... Outre les tâches inhérentes à un habitat collectif comme l'entretien, l'association et chacun de ses membres peut organiser diverses activités comme des soirées, fêtes, dégustations, sorties, activités diverses, ... mais aussi des activités tournées vers l'extérieur d'Habitat comme le carnaval de quartier, la participation à l'inter association du Lac de Maine, des opérations portes ouvertes ou encore des débats thématiques.

PARTIE 1 : DES GROUPES AUX VALEURS PROCHES MAIS DES PROJETS DIFFERENTS

Les membres de chacun des deux groupes, La Bosse et Habitat Différent, se sont regroupés autour de valeurs, de principes communs, ils ont chacun travaillé ensemble, avec l'architecte, avec des acteurs d'accompagnement comme le Mouvement de l'Habitat Groupé Autogéré ou le bailleur social le Toit Angevin, pour réaliser un projet qui leur ressemble, qui leur convient et qui répond à la volonté de leur groupe.

Les principes et les valeurs autour desquels se sont rassemblés ces deux groupes d'habitants se ressemblent mais, la traduction du projet qu'elle soit sociale, spatiale ou organisationnelle, de ces mêmes valeurs et principes a été différente. Ces différences ont résulté du parcours de chaque groupe et des difficultés qu'ils ont pu rencontrer lors de leur conception.

Nous nous intéresserons dans un premier temps au point commun de la démarche initiale des deux groupes, leur volonté d'inventer une nouvelle forme d'habiter, ensuite nous regarderons la façon dont ils considèrent leurs espaces partagés et analyserons les points communs et différences, et enfin les principes que les deux groupes partagent.

1. Une même volonté de trouver une nouvelle forme d'habiter

Les deux groupes étudiés ont choisi le même type d'habitat : l'habitat groupé. Cet habitat implique des valeurs, des principes, quels sont ceux qui réunissent ces groupes ? Autour de quelles valeurs se sont-ils retrouvés ? Sont-elles différentes entre les deux groupes ? Qu'est-ce que ces valeurs impliquent sur leurs modes de vie ? Comment ont-ils été traduits dans leur vie ?

10. Le partage comme valeur commune

La motivation première des membres d'un groupe d'habitat groupé est souvent la volonté de trouver un nouveau mode d'habiter, une nouvelle forme d'habitat, qui convient à un groupe, à une vie en collectivité. Les membres de ces groupes sont généralement des gens qui ne reconnaissent plus dans le mode d'habiter de notre société. Comme nous l'a précisé un habitant de Habitat Différent lors de notre visite, les membres du groupe initial, dont il ne faisait pas partie, avaient une « *idée de renouveler ou en tout cas d'inventer une nouvelle façon de vivre ensemble* » (Romain¹⁴, Habitat Différent – HD –). Ils voulaient « *faire évoluer la façon dont ils vivent* » (Romain, HD). A La Bosse les membres du groupe souhaitaient se rassembler pour « *faire quelque chose de collectif sans se contenter, se braquer sur un logement individuel* » (Jean, La Bosse – LB –), partager des « *surfaces d'activité, une certaine communauté d'idées* » (Bertrand, LB).

Leur nouvelle forme d'habiter, ces groupes la voient à travers la notion de partage, celle de mutualiser certaines parties de leurs espaces de vie avec leurs voisins. Ne se sentant plus à l'aise dans un mode de vie plutôt individuel ils se sont naturellement penchés vers un mode d'habiter qui se base sur les relations avec les voisins, une façon de développer des relations de voisinage plus poussées.

« *Et d'entrée de jeu cette idée qu'on va repousser les voitures à l'extérieur et que les garages on ne va pas les utiliser comme garages mais qu'on va en faire des espaces partagés* » (Romain, HD).

Certains des membres du groupe de La Bosse étaient au Parti Socialiste Unifié (PSU) qui prônait le fonctionnement collectif à l'instar du fonctionnement individuel. Le PSU était un parti politique français de gauche fondé en avril 1960 et qui se situait politiquement entre le mouvement social-démocrate du SFIO (Section française de l'Internationale Ouvrière), ancêtre du Parti Socialiste, et le Parti Communiste Français (PCF). Il s'est créé en opposition à la guerre d'Algérie et à l'arrivée du général De Gaulle au pouvoir en France. Le PSU s'est auto-dissous en novembre 1989. Il défendait dans les

¹⁴ Comme expliqué dans les avertissements de ce mémoire, les prénoms utilisés dans les citations sont des pseudos.

années 70 l'expérience autogestionnaire. C'est donc cette idéologie autogestionnaire que l'on retrouve dans de nombreux membres de groupes d'habitat groupé. Ces personnes ont de fortes convictions en faveur de l'autogestion, d'une nouvelle forme de gérer sa vie, son habitat, ..., de façon collective et non plus individuelle. Cette adhésion au PSU est l'une des raisons de la volonté de partager des espaces, des moyens, pour faire des économies et ainsi faciliter la vie de l'ensemble du groupe, gérer soi-même son habitat, et c'est de cette façon que l'une des habitantes de La Bosse, ancienne membre du PSU, nous a déclaré :

« C'est aussi le côté matériel, à savoir que chacun avait sa machine à laver, matériel de jardin, que finalement ce n'était pas plus mal aussi de partager » (Julie, LB).

Ainsi on se rend compte que pour vivre différemment, ces groupes se tournent vers le partage d'espaces avec des gens qui partagent les mêmes idées, à savoir qu'ils recherchent un nouveau mode d'habiter et que ce mode d'habiter est basé sur le partage, leur principe de vie commun, le partage de la gestion de leur habitat, faire eux-mêmes, pas jusqu'à l'auto-construction totale mais au moins gérer soi-même son quotidien, son habitat.

Ces groupes d'habitat groupé sont des formes d'économie sociale et solidaire. L'économie sociale et solidaire est souvent sous la forme d'une coopérative, comme La Bosse, d'une association, comme Habitat Différent, qui vise à expérimenter des nouveaux modèles d'économie car les modèles actuels ne leur conviennent pas. Ces groupes font preuve de solidarité entre membres et d'indépendance économique. On se rend compte ici que les groupes d'habitat groupé sont des formes d'économie solidaire, ils sont des collectifs qui ne reconnaissent plus dans les modes d'habiter actuel et qui se rassemble pour créer leur propre habitat. Ces groupes ont la volonté de construire le logement de chaque membre en répondant à ses besoins personnels tout en répondant à des valeurs de groupe, des convictions, qu'elles soient économiques, sociales ou encore écologiques. Il peut être intéressant de citer l'exemple du groupe Les Z'écobâtitseurs dont les premiers habitants ont emménagé pendant l'année 2011 à Louvigné, près de Caen. Ce groupe s'est rassemblé autour de valeurs écologiques et une volonté de faire des économies, ils ont choisi de construire des maisons en bande dans un matériau écologique, la paille.

11. Le partage, oui, mais en protégeant la cellule familiale

Cette nouvelle forme d'habitat est donc impulsée par une volonté de partager, de gérer soi-même son propre habitat, de créer une nouvelle forme d'habiter, mais ces groupes se différencient des communautés qui se sont développées dans les années 70 et les années 80 : ils souhaitent tout de même préserver la cellule familiale de chaque ménage.

C'est ainsi que la devise d'Habitat Groupé est « Vivre ensemble chacun chez soi ». Chaque famille a son logement, son petit jardin devant sa maison, a le droit de ne pas vouloir voir ses voisins si elle le souhaite. Les habitants de ce groupe ont beaucoup insisté sur le fait qu'ils ont une vie d'une normalité absolue, qu'ils vivent de façon « normale » (Nicolas, HD) et que pour eux ce sont les gens qui ne vivent pas comme eux qui les interrogent. En effet, il ne s'agit pas là d'une communauté mais d'un collectif composé de plusieurs familles qui décident de vivre près les uns des autres et de partager des espaces et des moments de convivialité. L'une des habitantes, l'une des pionnières du projet, nous a dit qu'avant de vivre à Habitat Différent elle avait déjà expérimenté le fait de vivre en communauté, ils avaient loué une grande maison à quatre familles, mais qu'elle avait déploré cette expérience car même si c'était très sympathique de vivre tous ensemble, il y avait toujours de la visite à la maison, ils étaient trop souvent tous ensemble et que cela empiétait sur la vie familiale. Elle nous a bien précisé que garder une forte cellule familiale était nécessaire pour la réussite d'un tel mode de vie. De la même façon à La Bosse « *il a bien été convenu que chacun avait sa cellule – Sa cellule familiale* » (Bertrand et Julie, LB) et que les espaces partagés étaient là pour rencontrer les autres « *quand on le souhaitait, quand on le pouvait, quand on le voulait* » (Bertrand, LB).

On voit donc bien à travers ces extraits d'entretiens avec les habitants que chaque projet ne voit pas la vie en groupe sans qu'elle ne soit précédée par la vie familiale. Le groupe ne doit pas prendre l'ascendant sur la famille. Chaque famille a son propre cocon, sa sphère que les autres ne peuvent pas franchir, et c'est seulement lorsqu'ils se sentent bien dans cette sphère familiale qu'ils peuvent se tourner vers les autres et ainsi partager avec eux. Ainsi, chaque famille peut avoir ses propres valeurs (éducation des enfants, organisation de la vie familiale, ...), son intimité, son autonomie, et chaque famille peut faire le choix des moments qu'elle partage avec les autres. Les valeurs individuelles, familiales, précèdent donc les valeurs du groupe, ce qui n'est pas présent dans une communauté où les gens vivent ensemble tout le temps, où ils n'ont pas ou moins d'intimité familiale.

12. Les différentes formes de partage

Dans les deux projets étudiés, le partage, base de ce nouveau mode d'habiter, se décline sous de nombreuses formes, il ne s'agit pas de partager seulement un espace, mais aussi de partager des moyens, la gestion de l'habitat, ... Chaque groupe a cultivé ses propres formes de partage.

Les gens partagent tout d'abord des lieux, on le sent bien quand on leur demande leur définition du partage, ils citent d'abord le fait de partager des lieux, comme une salle commune, un jardin, ... Ce sont ces lieux qui catalysent et cristallisent leur envie de partager avec les autres., ces lieux, on le verra dans la suite du mémoire, sont le lieu des sociabilités du groupe et permettent leur développement.



Figure 33 Les salles communes des deux projets, La Bosse et Habitat Différent, 23 et 30 mars 2012, ACK et CD.

Plus que des lieux ces groupes partagent également des moyens, des équipements, par exemple à Habitat Différent l'association est chargée d'acheter des outils pour le local jardin afin que chaque personne qui a besoin d'un outil pour le jardin puisse le trouver. On peut également citer le cas de la remorque de La Bosse ou de leur table de ping-pong. Le partage se traduit donc par des biens immobiliers mais aussi du mobilier, des outils, des moyens et des équipements.



Figure 34 Exemples de moyens mutualisés à La Bosse, la remorque et la table de pingpong, 23 mars 2012, CD.

Les moyens et équipements dont l'on vient de parler ne sont pas les seuls biens mobiliers que les habitants partagent, en effet, ils mutualisent également leurs propres outils. Mutualiser est synonyme de mettre en commun, de partager quelque chose. La mutualisation de moyens et d'équipements est le résultat d'une économie de moyens, d'une volonté d'économie solidaire entre les membres du groupe : pourquoi acheter dix-sept perceuses pour dix-sept foyers alors que l'on ne s'en sert pas tous les jours ?

Cette forme de partage permet à la fois une économie de moyens mais aussi une économie solidaire : le fait de posséder un bien utile peut-être partagé avec ses voisins. En effet, lors de notre visite à Habitat Différent nous nous sommes rendus dans l'atelier bois et devant une caisse pleine d'outils l'un des habitants nous a dit que c'était l'un de ses voisins qui avait ramené cela de la maison de ses parents et qui avait donc mis à disposition des autres membres du groupe ses propres outils. On voit bien ici que lorsque les habitants trouvent que quelque chose leur est utile, ils se rendent compte que cela peut être utile à d'autres et alors décident de les partager.

Dans chacun des deux habitats groupés les livres et les supports culturels circulent beaucoup. L'un des habitants de Habitat Différent a récemment proposé à ses voisins de créer une petite bibliothèque de jardin où chacun pourrait déposer ses propres livres et emprunter ceux de voisins¹⁵.

On peut également noter l'avis d'un des membres de cet habitat qui nous disait qu'il avait une totale confiance en ses voisins pour laisser ses bouteilles de vin dans la cave commune et qui nous disait :

« Je n'ai aucune inquiétude pour mes bouteilles de vin dans la cave à vin. Je devrais peut-être me méfier mais je sais que si j'ai un voisin qui en prend une, il l'appréciera. » (Romain, HD).

Cette vision à propos de la cave à vin n'est pas tout à fait partagée à La Bosse, en effet lors de notre visite nous avons pu remarquer que certaines étagères de la cave était cadenassées par leurs utilisateurs, il ne règne pas dans ce groupe le même niveau de confiance et de partage entre les habitants : à Habitat Différent cela ne dérange pas les habitants de partager à la fois le lieu de rangement du vin et quelques bouteilles de temps en temps, les habitants de La Bosse ne partagent que le lieu de rangement en lui-même.

Les habitants de ces habitats groupés partagent également une certaine forme de proximité, de voisinage immédiat, d'entraide, d'aide mutuelle, entre voisins. En effet ils sont un groupe, mais plus qu'un groupe, ils vivent ensemble selon des principes et des valeurs communs, ils se soucient donc chacun les uns des autres. Un fort sentiment de solidarité, qui les pousse à s'accorder entre eux une aide mutuelle, est présent au sein de ces groupes. Un habitant d'Habitat Différent nous parlait de son hospitalisation et de l'inquiétude générale qu'elle avait suscitée au sein du groupe, il nous a précisé : *« On partage quand même les joies et les peines »* (Nicolas, HD). Les membres des groupes cultivent également l'entraide, ils s'aident mutuellement, si l'un manque d'œufs, l'autre de farine, ils n'hésitent pas à demander à leur voisin et de même lorsqu'ils ont un surplus de nourriture ils vont spontanément en proposer à leurs voisins.

¹⁵ Vu sur le blog de Habitat Différent : <http://hd49.wordpress.com/>

Cette proximité, cette entraide, la mutualisation de moyens, .., entraîne des sociabilités plus aigües au sein de ce groupe qu'au sein d'un lotissement dit classique. En effet, les voisins ici ne sont pas seulement des gens qui vivent côte à côte, ils vivent ensemble. De forts liens amicaux se créent entre les habitants, on a pu le voir lors de la visite et de l'apéritif auquel les habitants de Habitat Différent nous ont conviées (visite du 30 mars 2012 d'Aurélie Bouillard-Gentils et Charlotte Duval).

Pour terminer cette question des formes de partage présentes dans les deux études de cas, on présentera une forme de partage particulière qui est présente dans le groupe de Habitat Différent : le partage d'un espace virtuel à travers leur blog. En effet ce groupe a depuis peu mis en place son blog¹⁶, un espace virtuel où chacun peut contribuer en partageant des articles, qu'ils traitent de la vie du groupe, des évènements du quartier ou de sujets totalement opposés qui tiennent à cœur aux habitants. Ce blog propose également de nombreux liens des sites en relation avec l'habitat groupé et une petite collection de travaux universitaires traitant de Habitat Différent en téléchargement numérique. Pour l'instant ce blog est encore jeune, il a été mis en ligne début mars, et tous les habitants ne sont pas encore réellement impliqués dans sa tenue et son actualisation mais Romain, l'habitant qui s'en occupe, place beaucoup d'espoir dans ce nouvel outil.

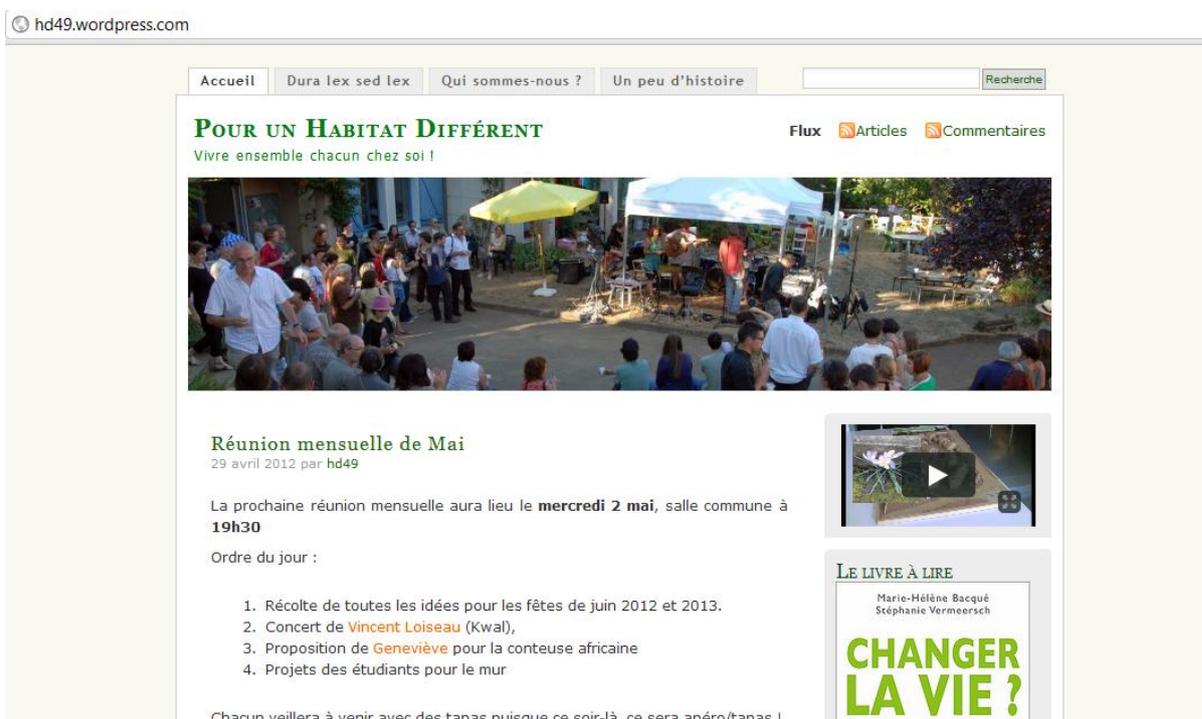


Figure 35 Capture d'écran du blog de Habitat Différent, 30 avril 2012.

On peut donc voir que ces groupes partagent différentes choses, des espaces, des biens, des outils, ..., de différentes façons et on ajoutera qu'ils ne sont pas fermés quand à l'idée de partager de nouvelles choses qu'ils ne partagent pas encore, comme des machines à laver à Habitat Différent ou le

¹⁶ Blog de Habitat Différent : <http://hd49.wordpress.com/>

projet d'élévateur de La Bosse. Les habitants de Habitat Différent répondent ne pas voir de limites au partage, ils sont ouverts à l'étude de nouvelles formes de partage, de nouvelles choses à partager, en effet lorsqu'on leur pose la question de ce qu'ils seraient prêts à partager et surtout de ce qu'ils ne seraient pas prêts à partager ils nous avouent ne pas avoir de limites, à part bien sûr celle de l'éthique. Ils seraient prêts à étudier le partage d'une seule borne wifi pour l'ensemble du projet ou une petite bibliothèque à installer dans le jardin. L'un d'eux avait même contacté la société Mercedes pour avoir des renseignements sur la faisabilité de l'achat en copropriété de quelques voitures électriques pour pouvoir revendre leurs propres voitures et ainsi faire des économies en termes de dépenses et de rejet de CO2 dans l'atmosphère.

Le partage implique donc dans la vie des groupes d'habitat groupé de nombreuses composantes et des relations plus fortes avec les voisins : le partage d'une salle commune augmente les rencontres et les discussions, le partage d'outils peuvent entrainer un partage de savoir, le partage d'un espace virtuel peut permettre de mieux connaître ses voisins, ... Le partage n'est pas un simple choix de vie, il a de fortes conséquences sur la vie des habitants et c'est cela qui permet aux groupes de créer une nouvelle forme d'habiter, leur propre mode d'habiter.

13. Un partage entre les habitants du projet mais également avec les autres

Il y a donc dans ce genre de projet une volonté de partager avec les membres du groupe, mais on se rend compte que ces groupes partagent aussi avec les personnes extérieures à leur projet, à leur habitat.

Lors de la rencontre avec le groupe de La Bosse, ils nous ont expliqué que leur architecte, Christian Cochy, leur avait proposé de construire un bâtiment solaire passif, c'est-à-dire qu'ils allaient maximiser les apports solaires pour avoir besoin de chauffer le moins possible et ils ont ajouté que dans la mesure où ils souhaitaient profiter du soleil ils ne concevaient pas de le cacher pour les autres. Ainsi le bâtiment a été dessiné de façon à ce que les petites maisons qui se situent de l'autre côté de la rue ne soient pas à l'ombre à cause du bâtiment (réalisation de diagrammes solaires pour déterminer la hauteur maximum du bâtiment pour que les petites maisons de l'autre côté de la rue ne perdent pas d'ensoleillement même en hiver).

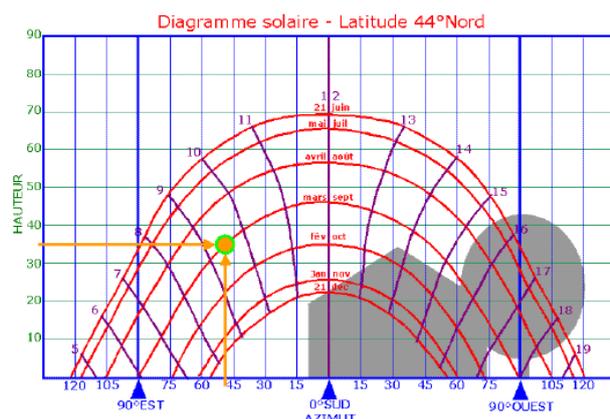


Figure 36 Exemple de diagramme solaire avec les zones d'ombre créées en fonction de la date par une maison et un arbre, www.outilssolaires.com, consulté le 30 mars 2012.

Ces groupes font appel pour certains travaux à des structures extérieures, comme par exemple des peintures de portes à La Bosse qui ont été réalisées par un lycée professionnel ou Habitat Différent qui a fait appel à un lycée d'Angers (Lycée du Fresne) et à l'école de paysagisme d'Angers (Ecole Supérieure d'Agriculture) pour végétaliser le mur d'un voisin. Ainsi pour le bien de leur groupe, pour le confort de l'habitat, ces groupes se tournent vers des structures qui sont souvent demandeuses de chantier. Il s'agit donc d'une entraide mutuelle.

3 projets pour 1 mur

26 avril 2012 par hd49

Ce soir, comme cela était prévu, trois groupes d'étudiants sont venus nous présenter leur projet d'aménagement du mur. Un groupe venait du **Lycée du Fresne** et deux de l'**Ecole Supérieure d'Agriculture**. Trois projets originaux et très différents qui n'ont pas manqué d'éveiller notre intérêt et qui ne manqueront pas de nous occuper dans les mois à venir. Premier objectif choisir l'un de ces projets ou peut-être faire une synthèse des meilleures idées des trois, nous verrons bien...

Quelques images de cette soirée de présentation :

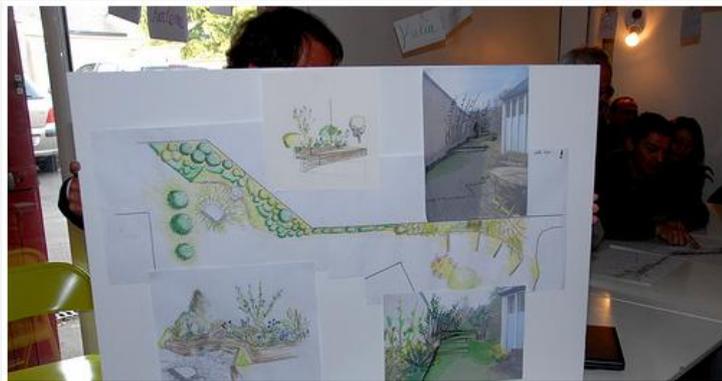


Figure 37 Capture d'écran d'un article du blog de Habitat Différent, 30 mars 2012.

Les habitants de Habitat Différent possèdent un point commun très important, ils sont tous très engagés dans le milieu associatif, tous les habitants participent à une ou plusieurs associations selon ses préoccupations. Ce fait a été révélé par l'étude de deux sociologues, Marie-Hélène BACQUE et Stéphanie VERMEESCH, en 2007, leur livre « Changer la vie ? Les classes moyennes et l'héritage de mai 68 »¹⁷ conclut sur le fait que le dénominateur commun des membres de Habitat Différent était l'engagement associatif. Les associations sont très variées, elles vont de l'association sociale, culturelle, sportive, politique à l'association culturelle. On peut donc penser que l'engagement associatif des membres de ce groupe, leur ouverture aux autres peut être un des facteurs déterminants de leur vision du partage : les autres font partie de leurs préoccupations donc ça ne semble pas les déranger de vivre avec eux, de partager des choses avec eux, d'être plus proches d'eux.

¹⁷ « Changer la vie ? Les classes moyennes et l'héritage de mai 68 », Marie-Hélène BACQUE, Stéphanie VERMEESCH, 2007, Les éditions de l'atelier.

Ainsi ces groupes partagent entre eux mais sont des groupes ouverts vers l'extérieur, qui n'hésitent pas à aller vers l'extérieur pour partager et s'entraider.

2. Une vision différente des espaces partagés : entre une propriété collective inaliénable et des espaces partagés appropriables par les habitants

Comme on a pu le voir les deux groupes de Habitat Différent et de La Bosse se regroupent autour de valeurs similaires à propos du partage et de ce que doit être la vie au sein de leur habitat. Le partage est présent sous de nombreuses formes dans leur quotidien mais nous nous intéresseront ici de façon plus particulière aux espaces partagés, aux lieux que les habitants mettent en commun. Les deux groupes étudiés ne conçoivent pas ces espaces de la même façon, ils ne sont pas dans un même degré de partage dans la mesure où pour l'un des groupes un espace partagé l'est par nature et ne peut pas devenir privé et dans l'autre groupe un espace partagé l'est à un moment donné mais s'il ne sert plus peut être vendu à un habitant.

20. Deux perceptions différentes des espaces partagés

Les espaces partagés ont été conçus pour permettre aux membres des groupes de se retrouver mais ils les ont définis de deux manières différentes.

A La Bosse les habitants peuvent revendiquer l'appartenance d'un espace partagé en l'achetant à la copropriété, après accord de tous les membres. Ainsi la majorité des modifications apportées aux espaces partagés sont en fait des habitants qui ont acheté les espaces pour en faire des extensions de leurs appartements. On peut citer le cas de la salle enfant qui a été achetée par une propriétaire du rez-de-chaussée, dont l'appartement était mitoyen à cette salle, qui en a fait une chambre supplémentaire ou de la salle TV dont l'un des habitants a fait son laboratoire photo.

Espace partagé à la création	Ce qu'il est devenu aujourd'hui
Salle enfant (Rez-de-chaussée)	Achetée par la propriétaire de l'appartement mitoyen, aujourd'hui cette salle est une pièce à part entière du logement. Achat rendu possible par le départ des enfants du projet.
Salle TV (Rez-de-chaussée)	Achetée par un des propriétaires pour en faire un laboratoire photographique. Achat rendu possible par le départ des principaux utilisateurs de l'espace : les enfants et adolescents.
Grenier commun (Combles)	Acheté par un habitant qui n'avait pas assez de rangement, achat rendu possible par la sous-utilisation de cet espace par le collectif.

Figure 38 Tableau répertoriant les espaces partagés achetés par des habitants de La Bosse.

A contrario ce type de raisonnement est exclus de Habitat Différent, en effet ses habitants ne conçoivent pas que la propriété individuelle empiète sur les espaces collectifs. Selon l'un des habitants, les nouveaux habitants intègrent le projet : *« En sachant qu'on va partager un certain nombre de choses, qu'on ne va pas mettre de clôtures dans son jardin, qu'on ne va pas revendre un droit particulier sur un endroit particulier parce que tout appartient à tout le monde et que rien n'appartient à personne »* (Romain, HD). Ainsi les habitants ne peuvent pas se revendiquer des droits sur une partie du jardin mais ils ont chacun une forte notion de respect envers leurs voisins. Ce même habitant nous précisait que même si les devantes des logements n'appartenaient pas aux habitants du logement, ils pouvaient l'aménager à leur aise, dans la mesure où ni clôture ni haie trop épaisse n'étaient installées, et que les voisins se devaient de respecter cette espace.

« Si les voisins sont là sur leur petit bout de terrasse et mangent, je ne vais pas m'asseoir à côté d'eux avec un poste de radio. On respecte » (Romain, HD).



Figure 39 Exemples d'aménagements des jardins "privatifs" devant les habitations de Habitat Différent, 30 mars 2012, CD.

Dans les deux réalisations certains espaces partageables sont disponibles à la réservation pour un usage personnel des espaces comme la salle commune pour La Bosse, la salle commune et le studio pour Habitat Différent. Ces fonctionnements sont assez semblables, il existe un document qui fait office de calendrier de réservation installé dans un lieu commun, le hall d'entrée pour La Bosse et la salle commune pour Habitat Différent, sur lequel les habitants peuvent inscrire les moments où ils souhaitent réserver l'espace commun. Cette question de réservation d'un lieu commun pour l'usage restreint d'un ou plusieurs membres du groupe peut amener des problèmes si des personnes les réservent plus que d'autres. Mais quand à Habitat Différent cela ne semble pas poser de problèmes, *« Est-ce qu'il y a des gens qui utilisent plus ? En fait je n'en sais rien car je ne surveille pas mes voisins »* (Romain, HD),

à La Bosse on est plus réservé. En effet, lorsque l'absence de chambre d'amis commune est évoquée il apparaît clair que ce groupe est opposé à la présence d'un tel espace partagé, notamment par la peur que quelqu'un l'utilise plus que les autres et que cela soit source de conflits au sein du groupe. Il faut noter que ce n'est pas la seule réponse, l'un des habitants nous a répondu qu'il trouvait cela plus commode de demander à l'un de ses voisins d'héberger quelqu'un. On décèle donc dans ce groupe une appréhension de la façon dont leur utilisation des espaces partagés est perçue par leurs voisins, sentiment qui ne semble pas présent à Habitat Différent.

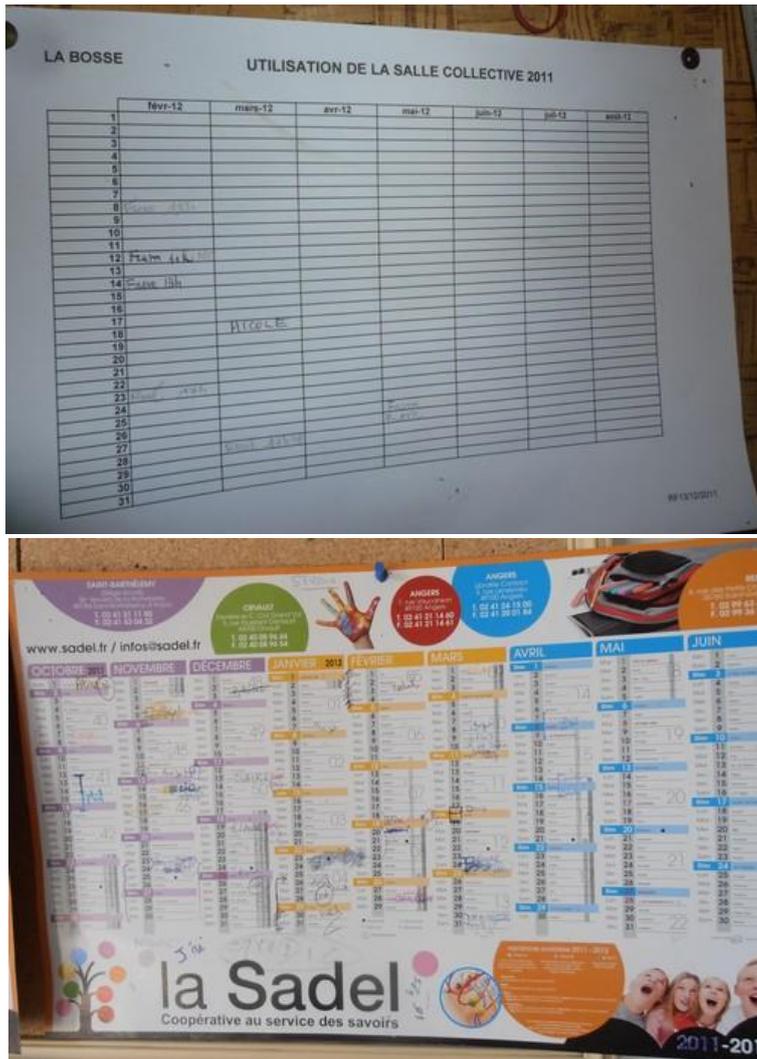


Figure 40 Les calendriers de réservation de la salle commune de La Bosse et du studio de Habitat Différent, 23 et 30 mars 2012, ACK et CD.

21. Une vision différente mais un point commun dans les espaces partagés des deux groupes : les potagers

Ainsi, ces deux groupes n'ont pas la même vision, la même conception de leurs espaces partagés. Cependant, il existe un espace partagé que les deux groupes voient de la même façon pour ce qui est de son statut : les potagers. En effet, le terrain sur lequel sont installés les potagers est géré par le collectif

et lui appartient, la copropriété pour l'un et le bailleur social pour l'autre mais géré par l'association, mais il peut être utilisé par un habitant en particulier. Le sol des potagers appartient donc au collectif mais ce sont les habitants qui le souhaitent qui le cultivent. Ceci est à nuancer par des expressions d'habitants qui traitent de l'utilisation mais surtout des consommateurs des récoltes de ces potagers :

« En ont le bénéfice ceux qui les cultivent » (François, LB)

« Chacun cultive ce qu'il veut. Tout le monde peut prendre ce qu'il veut dedans [...] on ne prend pas plus que ce qu'on a besoin et puis si on voit que dans une parcelle qui est cultivée par un de nos voisins il n'y a que 3 tomates et qu'on a besoin de 3 tomates on ne va pas lui prendre ses 3 tomates, s'il y a 25 tomates sur son pied de tomates on peut lui prendre 3 tomates il n'y a pas de soucis » (Romain, HD) pour Habitat Différent.



Figure 41 Les potagers de La Bosse et Habitat Différent, 23 et 30 mars 2012, CD.

22. Des fonctionnements différents mais des échecs attribués à des mêmes raisons : des gens qui ne jouent pas le jeu du partage

Les espaces partagés ne sont donc pas conçus de la même façon dans les deux groupes mais lorsqu'il s'agit de parler des échecs à l'intégration de nouveaux habitants qui ont eu lieu, les habitants les attribuent à la même raison, le fait que ces nouveaux arrivants n'ont pas joué le jeu des espaces partagés comme eux le font.

Sur les cinq conflits principaux évoqués à Habitat Différent, quatre sont attribués au fait que pour de multiples raisons il y avait des problèmes quant à la conception des espaces partagés, une « rupture » (Mathieu, HD) dans cette conception. Dans l'un de ces conflits une famille avait postulé et le groupe avait accepté sa candidature car elle semblait convenir au lieu et agréer au principe des espaces partagés mais une fois intégrée, cette famille ne

respectait pas la charte du projet en termes de respect des espaces partagés, de participation aux travaux collectifs, de respect du fait que le jardin privatif n'est pas privé et qu'il ne peut pas être clôturée ou entourée d'une haie, ..., il avait fallu demander l'arbitrage du bailleur social qui avait alors relogé cette famille. Dans un autre cas une famille est arrivée et dans le couple seul l'homme avait été séduit par le principe du groupe, la femme ne s'y reconnaissait pas et cela a engendré un conflit au sein du couple qui s'est répercuté sur leur vie au sein du groupe, l'un des doyens du groupe nous racontait : « *C'est allé très loin. Il y a eu en plus une petite histoire de vol de vélo [...]. La seule solution c'était de s'en aller* » (Mathieu, HD).

Les habitants de La Bosse n'ont retenu qu'un conflit principal, celui où une personne avait acheté un appartement pour en faire un logement de rapport, pour le louer et où la locataire ne participait pas à la vie du groupe et ne profitait que des bons côtés des espaces partagés. Il faut savoir que les habitants n'en tiennent pas rigueur à cette personne, ils déplorent simplement que cela n'ait pas fonctionné, c'est avec sympathie et lucidité qu'ils parlent de cette personne :

« On ne l'a jamais vue. Et elle n'a jamais participé à la collectivité » (Julie, LB) ;

« Mais c'était une copine quand même » (Bertrand, LB) ;

« Elle a un peu utilisé » (Mathieu, LB).

« Oui on l'avait à l'œil mais on en rigole » (Jean, LB).

On voit bien ici que malgré une conception des espaces partagés différente, si les habitants ne participent pas au même titre que les autres dans la vie du collectif, s'il y a des différences de point de vue à propos des espaces partagés, de l'usage qu'il doit en être fait et des statuts qu'ils doivent avoir, alors il y a rupture et un malaise plus ou moins prononcé qui s'installe au sein du groupe. Ainsi, l'adhésion à la vision du groupe des espaces partagés est nécessaire à la bonne intégration des nouveaux arrivants dans le groupe.

3. Des statuts différents mais des principes communs

Les deux groupes étudiés ont des statuts juridiques différents mais on remarque que ces statuts différents sont basés sur des principes communs : la recherche de consensus et la gouvernance tournante.

30. Description des statuts de ces deux groupes : entre copropriété classique et logements sociaux

Les deux groupes ont beau partager des valeurs communes, ils ne les ont pas traduit de la même façon, en effet à La Bosse ils ont créé une

copropriété¹⁸ et à Habitat Différent ils ont demandé des logements sociaux avec l'ensemble des logements en locatif social.

Bien qu'à l'origine les fondateurs de La Bosse ne souhaitent pas devenir propriétaires, face à leurs déboires juridiques et au sein du groupe, ils se sont tournés vers une copropriété classique. Les travaux ont été menés par une Société Coopérative Immobilière Classique à qui chaque ménage a acheté son logement dont il est donc propriétaire. Ce qui différencie cette copropriété des autres copropriétés que l'on peut rencontrer est le fait que la proportion des espaces communs y soit beaucoup plus importante, 30% du bâtiment si l'on compte les coursives, mais aussi que les habitants ne font pas appel à un syndic de copropriété extérieur au groupe, ils font eux-mêmes partie de leur propre syndic dont la gérance est assurée par l'un d'eux et qu'elle change tous les deux ans, et enfin que les réunions de copropriétés sont beaucoup plus fréquentes qu'en tant normal, réunions mensuelles contre réunions annuelles.

Le groupe originel de Habitat Différent s'est dès le début tourné vers un bailleur social, le Toit Angevin, pour la réalisation de leur projet, étant un groupe n'ayant pas les moyens de devenir propriétaire ils souhaitent tous impulser la création de leurs logements sociaux par le bailleur social, ainsi ils sont les locataires du bailleur social. Leur habitat est pourtant différent de logements sociaux classiques, en effet une association d'habitants est en charge de gérer les espaces partagés, environ 13 de la SHON des habitations, et la vie du groupe. Le bureau de l'association, composé d'habitants et changeant tous les deux ans lors de l'assemblée générale, se réunit tous les mois. A l'heure actuelle, des habitants ont pu acheter leurs logements au bailleur social, sept logements sur les dix-sept au total, mais à la différence de La Bosse, les propriétaires ne le sont pas des murs de leur logement qui reste la propriété du Toit Angevin. Une association des copropriétaires a alors été créée et elle fait appel à un syndic extérieur qu'il leur faut financer.

31. La recherche de consensus et la gouvernance tournante : le partage du pouvoir dans ces groupes

Les différences de statut des deux groupes impliquent des différences d'organisation, en effet une copropriété nécessite une association de copropriétaires, ou un syndic de copropriétaires alors que le fait d'habiter dans un quartier de logements sociaux n'implique aucune organisation particulière.

Une copropriété, par son syndic de copropriétaire, doit systématiquement choisir un syndic de copropriété¹⁹ pour toutes les questions

¹⁸ Copropriété : « Modalité de la propriété dans laquelle le droit de propriété sur un immeuble bâti est réparti entre plusieurs personnes, par lots comprenant chacun une partie privative et une quote-part de parties communes (art. 1 de la loi du 10 juillet 1965). » Article Copropriété, Dictionnaire de l'habitat et du logement, sous la direction de Marion SEGAUD, Jacques BRUN, Jean-Claude DRIANT, Editions Armand Colin.

de gestion de l'habitat. Le collectif de La Bosse a choisi d'être son propre syndic de copropriété pour diminuer les dépenses et favoriser l'implication des habitants dans le groupe. Le syndic de copropriété se réunit donc tous les deux mois, dans une copropriété classique cette réunion est annuelle, pour parler des questions de gestion, d'aménagement, du bâtiment. La gérance de la copropriété s'effectue sous la forme d'un roulement entre les membres tous les deux ans. Bien qu'ils n'y soient pas contraints par la loi, les habitants de Habitat Différent se sont regroupés dans une association²⁰ qui est gérée comme la loi l'impose par un bureau composé au minimum d'un président, d'un secrétaire et d'un trésorier. Le bureau doit être élu tous les ans pendant l'assemblée générale de l'association. A Habitat Différent, les membres de l'association se sont entendus sur une présidence tournante tous les deux ans. Ces dix dernières années des logements ont été achetés par leurs habitants et une partie du projet est devenue une copropriété, il y a donc désormais au sein du groupe une autre association qui est le syndic de copropriétaires. Ils font appel à un syndic de copropriété extérieur pour gérer leur copropriété. On peut donc voir que malgré les différences de statuts de ces deux groupes, ils se sont entendus pour une gérance de leur groupe et de leur structure qui dure deux ans et que les habitants endossent à tour de rôle tous les deux ans.

Malgré des statuts différents il faut noter que ces organisations sont basées pour la prise de décision sur le principe du consensus : les deux groupes s'accordent sur le fait qu'il ne faille pas imposer à une minorité l'avis de la majorité. Ce principe amène de longues discussions au sein du groupe avant qu'une décision ne soit prise :

« Un principe, ce qui explique la longueur des décisions parfois, c'est qu'on cherche toujours l'unanimité, on négocie donc de façon à ce que personne ne se sente opprimé [...] il faut trouver le moyen de faire en sorte que chacun y trouve son compte au niveau de la décision. C'est pour ça que ça traîne un peu parfois » (Bertrand, LB).

« Il faut qu'on soit vraiment tous d'accord » (Nicolas, HD).

« On est tous à peu près persuadés que les minorités ont le droit de parler » (Romain, HD).

¹⁹ *Syndic de copropriété : « Personne, physique ou morale, que le syndicat de copropriétaires élit pour être son mandataire (à défaut, il peut être nommé par le président du tribunal de grande instance). » Article Syndic de copropriété, Dictionnaire de l'habitat et du logement, sous la direction de Marion SEGAUD, Jacques BRUN, Jean-Claude DRIANT, Editions Armand Colin.*

²⁰ *« L'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices. Elle est régie, quant à sa validité, par les principes généraux du droit applicables aux contrats et obligations. » Article premier de la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association.*

Ce principe de consensus la mise en place d'une gérance tournante sont alors la base d'une nouvelle forme de partage dont l'on n'a pas encore parlé ici, le partage de pouvoir. En effet, dans les discussions précédant les décisions à prendre par le groupe, chaque membre peut prendre la parole, doit dire ce qu'il pense de la décision à prendre. Chaque membre du groupe assume à tour de rôle la gérance du groupe et donc la présidence des réunions et donc la prise de décision finale. Comme ces groupes recherchent le consensus, une solution qui puisse au mieux satisfaire tous les habitants, au pire les laisser indifférents mais qui ne doit pas leur porter du tort. Ils se partagent donc la décision, la solution élaborée. On peut donc dire en quelque sorte que ces principes de consensus et de gérance tournante amènent une égalité entre tous les habitants.

32. Des avis différents sur la transmission des logements et des idées

En plus d'avoir des statuts différents et malgré leurs principes semblables, les groupes de Habitat Différent et de La Bosse ont des idées différentes à la fois sur la transmission d'un logement et sur la communication à propos de leur mode de vie.

Les deux groupes étudiés se basent sur deux principes différents pour recruter une nouvelle famille en cas de départ : Habitat Différent favorise la cooptation où chaque famille communique à ses proches, ses amis, qu'un logement est libre, alors qu'à La Bosse, un propriétaire souhaitant vendre son appartement le fait selon une méthode d'annonce à diffusion large notamment dans les agences immobilières.

Lorsqu'une famille souhaite quitter Habitat Différent, le Toit Angevin donne à l'association un mois pour trouver une nouvelle famille candidate. Pour cela, chaque habitant parle dans son entourage du logement vacant et les familles intéressées postulent auprès de l'association. Ensuite, chaque membre du groupe rencontre chaque famille candidate lors de réunions ou de moments conviviaux pour se faire une idée de la famille, de sa vision du projet et de sa possible intégration au groupe, puis les membres du groupe classent les familles candidates de celle qu'ils souhaitent le plus voir rejoindre le groupe à celle qu'ils souhaitent le moins. A ce moment du choix le bailleur social a un droit de regard sur la famille choisie et le valide si elle correspond à certains critères sociaux. Si la famille ne convient pas au bailleur social, celui-ci étudie le dossier de la famille qui suit dans la liste d'attente et ainsi de suite. Si aucune famille ne convient ou si aucune famille ne postule, le bailleur social choisit lui-même la famille qui intégrera le projet.²¹

A La Bosse le fonctionnement est différent, comme il s'agit d'une copropriété, seul le propriétaire de l'appartement en vente a un droit de

²¹ Entretiens menés au sein du groupe le 30 mars 2012 et charte du groupe « Le Guide, ou comment vivre avec 16 voisins », en annexe.

regard sur l'acheteur : c'est à lui de choisir la façon dont il souhaite vendre son appartement, recours à une agence immobilière, vente de particulier à particulier, ... Il n'est pas obligatoire pour le vendeur d'informer les potentiels acheteurs du fonctionnement particulier du bâtiment mais selon les habitants la simple lecture du règlement de copropriété et la visite de l'appartement et des parties communes suffisent à décourager les personnes qui ne se reconnaîtraient pas dans ce type d'habitat.

Chacun des deux groupes n'hésite pas à ouvrir les portes de son habitat si quelqu'un s'intéresse à leur mode de vie. Cependant les deux collectifs n'ont pas la même façon de voir leur rôle par rapport à des groupes souhaitant mettre en place leur propre habitat groupé. Quand le groupe de La Bosse voit difficilement ce qu'ils peuvent apporter à cause des nouvelles procédures et des nouvelles réglementations qu'ils ignorent, le groupe de Habitat Différent se sent investi d'une mission de communication à propos de son fonctionnement et de son parcours. « Les statuts de notre association font que nous sommes sensé faire un peu de prosélytisme²² de cet habitat, on est sensé en faire la promotion » nous a confié un des habitants, ainsi ils accueillent au sein de leur habitat tous les groupes qui le demandent afin de leur montrer comment ils vivent, comment ils s'organisent et pour leur parler des difficultés qu'ils ont eues. Ils prêtent même leur salle commune à un groupe en cours de formation pour ses réunions.

Les statuts juridiques et les avis sur la transmission des logements et des idées de ces deux habitats sont donc différents mais l'on remarque qu'ils restent des principes communs à ces deux organisations : le principe de consensus et celui de gérance tournante.

²² Prosélytisme : zèle à faire des adeptes, le Larousse de poche, édition mise à jour, 2002.

PARTIE 2 : L'INFLUENCE DES CYCLES DE VIE ET TRAJECTOIRES SOCIALES SUR LES ESPACES PARTAGES

Lors des entretiens avec les habitants des deux projets étudiés il leur a été demandé si leur utilisation, les usages qu'ils avaient des espaces partagés avaient changé, évolué depuis qu'ils résidaient ici. Les habitants ont tous répondu de prime abord que leur utilisation n'avait pas évolué, qu'ils cuisinaient dans la cuisine, qu'ils jardinaient dans le jardin, ..., aujourd'hui comme ils le faisaient à leur arrivée. Il semble alors en écoutant les paroles des habitants que les modes de vie des espaces partagés n'aient pas évolué, mais lorsque l'on continue la discussion avec eux, en leur demandant quels sont les espaces qu'ils partagent, ils entament l'histoire de leurs espaces partagés, les créations, les modifications, les suppressions de lieux, d'espaces. Et c'est alors que l'on se rend compte en leur demandant les raisons des évolutions de ces espaces partagés que ces groupes les faisaient évoluer au même rythme que les usages qu'ils en avaient évoluaient. Ainsi, en observant les espaces partagés actuels on ne peut pas répondre à la problématique, mais c'est en observant et en analysant les évolutions apportées aux espaces partagés que l'on peut se rendre compte des évolutions des modes de vie de ce type d'habitat. L'analyse des modifications des espaces partagés va donc nous permettre de voir comment les usages et les modes de vie ont évolué, pour quelles raisons et avec quelles conséquences sur les espaces partagés.

Les espaces partagés sont des espaces qui permettent d'élargir le logement de base de la famille. Un logement est, selon l'INSEE, un « local séparé et indépendant utilisé pour l'habitation », un logement de base d'une famille serait le minimum que doit contenir un logement pour subvenir aux besoins de logement d'une famille : une cuisine, une ou plusieurs chambres en fonction du nombre de personnes dans le ménage, une salle de bain, ... Ce logement dit de base est le minimum qu'une famille peut espérer pour se sentir à l'aise dans la vie de tous les jours. Ainsi le logement est une notion qui est très proche de la notion de famille qui évoluerait donc en même temps que la famille. Il semblerait donc évident de dire que les logements et la notion du logement évoluent au même rythme que la famille et la notion de famille dans

notre société. Comme on l'a vu en introduction, la famille est passée d'une cellule élargie avant les années 50 avec les parents, les enfants, les grands-parents, ... à une cellule beaucoup plus restreinte aujourd'hui, avec l'augmentation des familles monoparentales, le desserrement des ménages, ... On peut donc se demander si les mutations de la famille ont eu des répercussions sur les deux études de cas qui datent des années 80 et leurs espaces partagés.

Cette partie s'efforcera de recenser les évolutions des espaces partagés des projets de La Bosse et de Habitat Différent et d'en analyser les raisons.

Nous nous intéresserons dans un premier temps à l'influence du statut professionnel des habitants sur leurs utilisations des espaces partagés et donc sur ces mêmes espaces, ensuite nous nous pencherons plus particulièrement sur la présence d'enfants dans le projet et sur les conséquences que cela engendre sur les espaces partagés et enfin nous analyserons les autres modifications d'espaces partagés et leurs raisons.

1. Des espaces partagés vécus et utilisés différemment en fonction du statut professionnel

Les espaces partagés en proposant des espaces plus grands ou non présents dans le logement même d'une famille permettent de l'agrandir et d'augmenter le confort des familles.

Cependant pour s'investir dans ces espaces qui « appartiennent à tout le monde » mais aussi « n'appartiennent à personne » il faut du temps. Comment la vie professionnelle, le statut professionnel des habitants joue-t-il sur les usages des espaces partagés ?

10. La Bosse : des retraités qui ont de plus en plus de temps pour profiter des espaces partagés

Le statut professionnel des habitants a des influences sur les usages des espaces partagés, en effet, le fait que les habitants soient des actifs ou des retraités modifie leurs périodes de temps libre, leur rythme de vie et cela impacte donc sur les usages des espaces partagés.

Lors de la rencontre des habitants de La Bosse, l'un des participants nous a rapporté des paroles qu'il avait entendues à propos de son mode de vie et cela a eu l'effet d'un boulet de canon sur ses voisins : quelqu'un avait qualifié La Bosse d' « *immeuble de retraités* » (François, LB) car il pensait que l'on ne pouvait utiliser et vivre pleinement ce type d'habitat qu'en ayant le temps de passer du temps dans les espaces partagés, d'avoir du temps à donner à ses voisins. La quasi-totalité des habitants présents se sont indignés de ces paroles, pour eux, leur bâtiment avait été conçu par eux-mêmes, pour eux-mêmes et cela a une époque où ils étaient tous actifs, et c'est ainsi qu'ils pensent que ce bâtiment est aussi bien adapté à des retraités qu'à des actifs. Dans la discussion qui a suivi quelques habitants ont avoué qu'ils avaient peu de temps pour participer quotidiennement à la vie du groupe lorsqu'ils étaient actifs, qu'ils voyaient moins leurs voisins, etc. Lorsque la question de la mise en place d'un repas hebdomadaire pour tous les habitants a été évoquée, les habitants nous ont répondu qu'au début cela avait été instauré mais que cette pratique avait périclité à cause de la non-disponibilité de nombreux habitants à ces rendez-vous du fait de leur activité professionnelle, de leurs activités de loisirs, de leurs intérêts, ... De plus, lors de la visite du bâtiment un habitant nous avait confié que ses voisins qu'il voyait le moins étaient ceux qui étaient encore actifs du fait de leur activité professionnelle.

De plus, on peut ajouter que maintenant que la majorité des habitants sont des retraités, un projet d'ascenseur est en cours, le permis de construire devait être accordé fin mars, pour permettre aux habitants de se déplacer plus facilement entre les étages du bâtiment. A l'origine le projet comportait un ascenseur mais à cause des coûts et des coupes de budget il avait été

abandonné²³. Ainsi, les difficultés de déplacement engendrées par des appartements en duplex ou triplex que peuvent avoir des personnes âgées seront diminuées et les déplacements facilités. Ce nouveau projet de moyen partagé par tous les habitants est une preuve que le groupe d'habitants soit devenu majoritairement des retraités impacte la création de nouveaux espaces, des différences de modes de déplacement et de préoccupations des habitants.

On peut donc ici dire que ces habitants, sans en avoir conscience, ont vu leurs usages des espaces partagés et de la vie de groupe évoluer au fil de leur vie professionnelle. Il semble donc que les habitants refusent l'idée que leur bâtiment soit très adapté pour des retraités mais dans les paroles, les explications qu'ils donnent, et leurs futurs projets, ils se rapprochent de cette idée selon laquelle il est plus facile, plus aisé, de participer, de s'impliquer dans la vie du groupe lorsque l'on est retraité. Ainsi, le cycle de vie professionnel des habitants, du groupe d'habitants, semble jouer un rôle sur l'appréciation qu'ont les habitants et leur entourage de leur habitat, cela joue également sur les usages des espaces partagés, sur le fait qu'ils soient utilisés ou non.

11. Habitat Différent : des retraités qui se demandent s'ils ont encore leur place au sein du groupe

La question des évolutions des usages des espaces partagés en fonction du statut professionnel n'a pas été vraiment abordée à Habitat Différent car le statut de logements sociaux qu'a cet habitat implique une forte rotation des familles, jusqu'à encore il y a environ dix ans, date des premiers achats de maison. Cette forte rotation des familles et le critère de logements sociaux a des répercussions sur le statut professionnel des habitants, ils sont majoritairement actifs et peu de retraités restent dans le projet.

Cependant, ces faits n'empêchent pas les habitants de se questionner à propos de la place des retraités dans leur groupe, une étude a été menée notamment par l'un des doyens du groupe il y a quelques années sur le devenir d'Habitat Groupé. Les habitants en sont venus à la conclusion que dans le futur, soit les retraités quitteraient le projet pour laisser la place à de nouvelles familles, soit ils resteraient comme ils sont aujourd'hui et alors la vie de groupe étant basée notamment sur le partage, l'entraide et les travaux communs, se dégraderait, soit enfin un scénario où les retraités resteraient dans l'habitat mais où ils trouveraient des solutions au desserrement des ménages et donc à des logements devenus inadaptés aux ménages, trop grands, en développant la colocation ou la sous-location. L'habitant qui nous racontait cela, lui-même à la retraite, avouait penser à ce qu'il allait faire prochainement, bien qu'il soit propriétaire, il se demandait s'il resterait ici encore longtemps ou s'il choisirait de partir dans un autre habitat, de

²³ Informations recueillies lors de la rencontre des habitants mais également de celle de l'architecte Christian Cochy, le 23 mars 2012.

préférence groupé, le jour où il ne pourrait plus participer correctement aux travaux du groupe.

On se rend donc compte qu'ici, plus que des effets sur les espaces partagés eux-mêmes, le statut professionnel des habitants impacte sur leurs sentiments par rapport à leur vie dans le groupe, à leur sentiment d'être à leur place là où ils sont. En fonction des différents scénarios abordés par les habitants, soit les espaces partagés ne seront plus ou moins entretenus et leurs usages diminueront dans le temps, soit les utilisations et usages continueront et varieront certainement en fonction des nouveaux arrivants et enfin, soit les usages perdureront et le groupe accueillera de nouveaux habitants. Ainsi ici on peut dire que plus que des effets sur les espaces partagés eux-mêmes, les cycles de vie professionnels ont des effets sur la présence même des habitants dans l'habitat et sur ce qu'ils en pensent, sur la façon dont ils se sentent dans leur habitat, dans leur petit lotissement. Les cycles de vie professionnels ont ainsi un rôle, un impact non négligeable sur le groupe et ses espaces partagés.

La place des retraités dans ces deux groupes amène à se poser des questions sur le vieillissement des personnes âgées et sur leur place dans la population. Quand à La Bosse les retraités se sentent tout à fait à leur place dans leur habitat, à Habitat Différent ce vieillissement soulève des questions de durabilité de l'habitat, des espaces partagés, de leur bon entretien et bon fonctionnement. En effet, l'âge des habitants implique que tous les habitants n'ont pas les mêmes aptitudes physiques qui avec le temps généralement diminuent et pourrait entraîner une dégradation continue de l'habitat avec le temps.

Le vieillissement de la population est de plus une préoccupation très présente dans les projets d'habitat groupé. En effet, de nombreux groupes se tournent vers l'habitat groupé pour faciliter l'intégration des personnes âgées, pour favoriser la mixité intergénérationnelle afin de rendre plus agréable le quotidien des personnes âgées. On peut citer l'exemple des Babayagas, un groupes de femmes âgées qui souhaitait créer un immeuble adapté à leur condition physique tout en conservant une forme d'indépendance ... On peut également parler du béguinage qui se développe de plus en plus aujourd'hui, c'est un type d'habitat groupé qui propose aux personnes âgées ou handicapées une alternative entre le maintien à domicile et l'entrée dans un institut spécialisé. L'intégration de personnes âgées, les réflexions sur leur place dans la société et sur les moyens de rendre leur quotidien plus agréable semblent donc être la résultante d'un mouvement de fond de personnes qui se posent ce genre de questions.

2. Les enfants source de modifications et adaptations des espaces partagés

Si le statut professionnel des habitants impacte sur les usages des espaces partagés il n'est pas le seul, en effet, il semble que le statut marital des membres du groupe à la création de l'habitat groupé influe sur les espaces partagés choisis et que la présence ou non d'enfants au cours de la vie du projet joue un rôle sur les usages des espaces partagés.

20. Des espaces partagés pensés en partie pour les enfants

Les motivations des groupes sont souvent basées sur la présence d'enfants et la possibilité dans ce genre d'habitat de mutualiser des services et d'offrir aux enfants un mode de vie différent de celui qu'ont connu les parents.

En effet, lorsque l'on demande les motivations des habitants de La Bosse, vient en premier lieu la volonté de vivre autrement en partageant, suivi très près de la volonté d'offrir aux enfants un autre mode de vie. Un des habitants nous avouait :

« Et puis on avait envie de vivre autre chose quoi. Les enfants arrivaient pour certains, certains rêvaient de voir leurs enfants connaître autre chose comme relations avec des adultes, avec d'autres enfants, etc. » (Bertrand, LB).

Ainsi ces groupes se sont aussi formés pour leurs enfants, pour offrir aux enfants une autre façon de vivre, une approche différente des autres qui ne sont plus de simples voisins mais également des membres du même groupe auquel ils appartiennent, des personnes qui utilisent les mêmes espaces, des personnes que l'on rencontre tous les jours pendant les instants de la vie de groupe. Plus qu'un nouveau mode de vie pour leurs enfants, les habitants de ce groupe souhaitaient mutualiser des services pour leurs enfants comme notamment une garde d'enfants par des « voisins très proches » (Julie, LB) ou encore une organisation de covoiturages pour emmener les enfants à l'école à Habitat Différent. Ces volontés et motivations se reflètent dans les espaces partagés choisis, dans les deux cas d'études les groupes ont choisi de créer un espace spécifiquement pour les enfants ou les adolescents et d'intégrer dans leur projet architectural un grand jardin.

De plus, lorsque l'on demande aux habitants de La Bosse d'expliquer leurs choix d'espaces partagés et notamment celui des coursives qui couvrent tout de même près de 30% de la surface totale du bâtiment, ils nous répondent que ces coursives sont synonymes de rencontre, de convivialité au sein du groupe mais aussi il permet une conception architecturale telle qu'à chaque étage d'un appartement, qui sont pour la grande majorité en duplex

voire en triplex, une porte donne sur ces coursives. Ceci n'est pas anodin car cela permet une plus forte indépendance des enfants dont les allers et venues dans le bâtiment ne sont pas surveillés à chaque instant. Ainsi ces coursives apportaient aux enfants plus d'autonomie mais aussi plus de communautés, leurs relations avec leurs voisins étaient facilitées.

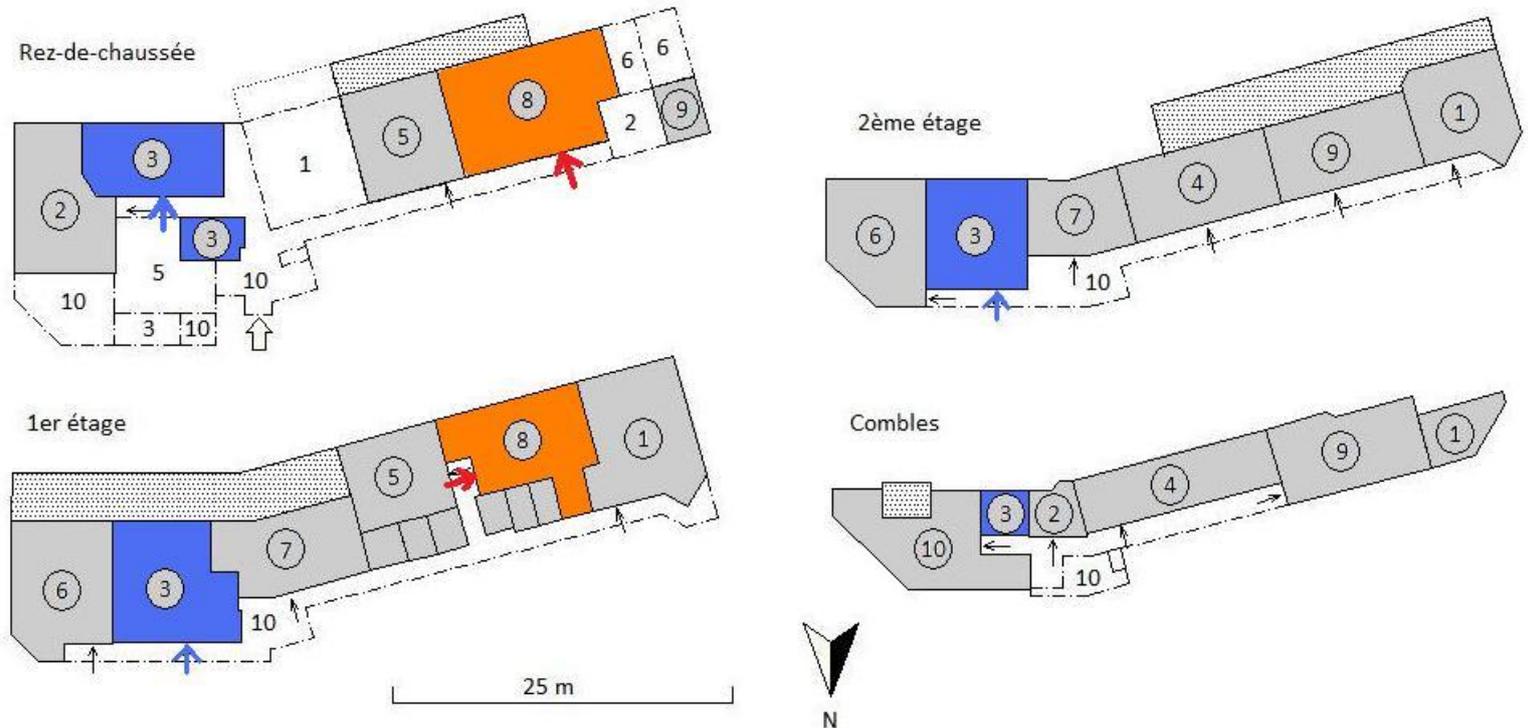


Figure 42 Exemple de deux appartements de La Bosse et de leurs entrées respectives vers les coursives, mai 2012, CD.

On peut ainsi dire que les espaces partagés mis en place dans ce genre de projet est en partie impacté par la présence d'enfants dans le groupe, par les volontés des membres du groupe. A l'origine des projets les enfants ont été un facteur déterminant dans le choix des espaces partagés. De manière plus générale on pourrait dire que pour ces deux groupes, les enfants sont une des raisons, une des motivations du partage d'espaces et des autres formes du partage.

21. Les conséquences de la présence et de l'absence d'enfants sur les espaces partagés

De nombreuses modifications des espaces partagés ont eu lieu au cours de l'histoire de chacun des deux groupes, les raisons sont souvent la présence ou le départ d'enfants.

L'exemple le plus flagrant d'espaces partagés qui s'adaptent à la présence d'enfants est le cas de la salle ados de Habitat Différent. En effet, cette salle est réservée aux enfants qui sont au collège, ils peuvent s'y retrouver, etc., et elle est à leur charge, ils ont la responsabilité de ce qui s'y

passé. Ce qui est intéressant c'est que cette salle ne sert que lorsque plusieurs enfants ont entre onze et quinze ans et souhaitent l'occuper, alors c'est tout le collectif qui se mobilise pour la remettre à neuf. Les enfants participent aux travaux, choisissent comment ils veulent aménager leur espace et rédigent alors leur propre charte, la signent et s'engagent à la respecter. Les habitants nous racontaient que cette salle ne restait jamais très longtemps ouverte car les enfants ne respectaient pas leur charte.

Cet espace pensé par et pour les enfants est donc impacté par leur nombre et leur âge, on peut donc dire que la présence d'enfants joue sur l'utilisation et les usages des espaces partagés. De plus, à Habitat Différent, l'espace partagé appelé salle jaune est en cours de rénovation pour en faire une salle de jeux pour les enfants, une modification de plus apportée à un espace partagé impulsé par la présence d'enfants dans le groupe.



Figure 43 Des enfants jouant dans le jardin de Habitat Différent, 30 mars 2012, CD.

A La Bosse, la présence, mais surtout l'absence d'enfants a généré des modifications sur les espaces partagés. En effet, à l'origine, le projet comportait une salle enfant et une salle TV. Ces deux salles étaient le plus souvent occupées par des enfants et des ados, ceux-ci s'y retrouvaient régulièrement, c'était leur espace de liberté. Aujourd'hui, ces espaces ont disparu pour la simple et bonne raison qu'il n'y a plus d'enfants dans le bâtiment. La salle enfant et la salle TV ont été rachetées par des habitants car elles n'étaient plus utilisées et ces rachats ont permis à la copropriété de réaliser des travaux comme par exemple la pose de vitres en verre sur les coursives.

Etude de cas	Espaces partagés dédiés aux enfants (à la création)	Evolution de ces espaces	Le jardin, superficie et jeux pour enfants.
La Bosse	La salle enfant	Vendue à un habitant.	3 000 m ² . Présence d'une balançoire et d'un petit toboggan.
	La salle TV	Vendue à un habitant.	
Habitat Différent	La salle ados	Utilisation chronique en fonction de la présence d'adolescents.	2 000 m ² . Une balançoire « pneu », un babyfoot, une structure en bois, ...
		Une future salle de jeux pour enfants sans la salle jaune.	

Figure 44 Tableau répertoriant les espaces partagés dédiés aux enfants des deux études de cas, leurs évolutions, et décrivant les jardins.

Ainsi l'on voit bien que la présence d'enfants impacte sur les usages et l'utilisation d'espaces partagés à Habitat Différent et qu'elle a des conséquences directes et indirectes sur les espaces partagés de La Bosse. A Habitat Différent où des enfants sont présents cycliquement dans le projet les espaces partagés restent les mêmes mais leurs usages ne sont pas toujours aussi fréquents et différent dans le temps en fonction des modes de vie et des relations des enfants et à La Bosse où généralement le nombre d'enfants n'a cessé de diminuer dans le temps au sein du groupe, les espaces partagés dédiés aux enfants ont petit à petit été supprimés. La présence d'enfants modifie donc les espaces partagés en eux-mêmes tandis que l'absence progressive d'enfants pousse les habitants à les supprimer. On se rend donc bien compte que les cycles de vie des habitants à une influence sur les espaces partagés utilisés et sur les éventuelles modifications qu'ils subissent.

La famille semble donc avoir un rôle très important dans les modifications et les créations d'espaces partagés dans les projets d'habitat groupé et cette réalité peut nous amener à nous demander si ce type d'habitat est plus propice aux familles et si les personnes seules ou les couples sans enfants ont leur place dans ce genre d'habitat. Ce qu'il faut ici dire c'est que généralement les membres des groupes se sont réunis pour des raisons liées au fait qu'ils avaient ou attendaient des enfants, qu'ils souhaitaient que ce lieu devienne un endroit d'épanouissement pour leur famille présente ou future. Est-ce que ce fait exclut alors les personnes seules ou les couples sans enfants de ce genre de projets ?

Une partie de la réponse à cette question peut se trouver dans les groupes étudiés ici : aujourd'hui seul neuf des ménages (sur dix) de La Bosse

n'ont pas d'enfants vivant avec eux, et à Habitat Différent un quart des ménages sont des personnes seules ou des couples sans enfants, et pourtant ils ne se posent pas la question de savoir s'ils ont encore leur place dans le groupe, ou du moins, cela n'est pas apparu à la suite des entretiens réalisés. On peut de plus citer le groupe de La petite Maison qui est un habitat groupé à Rennes de quatre maisons mitoyennes dans lequel la moitié des ménages sont sans enfant et celui de Eco-Logis à Strasbourg où un peu plus de la moitié des foyers sont des personnes seules ou couples sans enfant. On ne peut donc pas dire ici que ce type d'habitat exclut les couples ou personnes sans enfant, certes la venue dans un habitat de ce genre peut être motivée pour certains par la présence d'enfants mais ce n'est pas forcément le dénominateur commun de tous les groupes et de tous les membres d'un même groupe.

3. Les autres modifications d'espaces partagés

On a donc vu précédemment que les espaces partagés étaient modifiés au gré des statuts professionnels des habitants mais aussi de leur situation maritale, à savoir s'ils ont des enfants ou non, mais ces deux phénomènes ne sont pas les seules traductions de ce que l'on peut appeler un cycle de vie. Certes pendant son cycle de vie on évolue maritalement, professionnellement mais on peut également changer de préoccupations, de hobbies, ... Ces hobbies impactent-ils sur les espaces partagés ?

30. La salle jaune et la salle commune d'Habitat Différent modifiées au gré des préoccupations des habitants

Au début du projet, lorsque les premiers habitants sont arrivés à Habitat Différent, il y avait plusieurs espaces partagés dont la salle commune qui était destinée à être un lieu de rencontre entre les habitants, un lieu de convivialité où pouvaient se dérouler des spectacles, ..., où pouvait se dérouler les liens sociaux entre les habitants ; et la salle jaune, une salle qui était initialement destinée aux réunions. Ainsi l'un de ces espaces était prévu pour la vie sociale du groupe, les relations entre les habitants, et l'autre était prévu pour l'organisation du groupe en rapport avec ses statuts, pour les réunions de l'associations, les assemblées générales, ...



Figure 45 Photos de la salle commune de Habitat Différent qui sert aux moments de convivialité et aux réunions, 30 mars 2012, CD.

La salle jaune était donc aménagée en salle de réunions et l'un des habitants nous a dit qu'elle était meublée notamment de plusieurs canapés. Suite à l'usure et à l'utilisation de la salle jaune, les canapés se sont abîmés et ont été jetés par les habitants qui ont alors déplacé les activités de réunions dans la salle commune. La salle jaune a ensuite été abandonnée pendant quelques années, le temps que certains habitants décident d'acheter quelques appareils de musculation en commun pour faire de la salle jaune une salle de fitness. Une fois l'accord d'occupation de la salle jaune donné par l'association, ceux-ci ont pu y pratiquer une activité sportive. Ce changement d'utilisation et d'usages de la salle jaune est alors une traduction des préoccupations des habitants.

La fonction salle de fitness de la salle jaune n'a pas duré très longtemps, en effet le mouvement sportif s'est vite essouffé et les machines ont été revendues. Selon leurs dires, cette salle de fitness n'a pas perduré dans le temps car les volontés des habitants n'étaient pas assez fortes, qu'ils n'étaient pas prêts à avoir cette salle de sport. La salle jaune a de nouveau été laissée abandonnée pendant une courte période.

Aujourd'hui, cette salle jaune est en travaux pour en faire un espace intérieur destiné aux enfants, une salle de jeux. Cette modification relève à la fois de la présence d'enfants dans le groupe mais aussi des changements de préoccupation des habitants qui souhaitent alors fournir à leurs enfants un espace intérieur où se retrouver en dehors de leur propre logement. Les changements de préoccupation des habitants sont liés à leur âge, à leur situation familiale, à leur évolution professionnelle, ... Par exemple, un couple sans enfants ne sera pas préoccupé par la sécurité des enfants dans le jardin alors qu'un couple ou une personne seules avec enfants en fera un critère déterminant dans son choix de logement ; où encore un jeune couple qui commence à s'installer dans la vie sera peut-être plus demandeur d'espaces et

moyens partagés pour pallier à ses petits moyens financiers. Ces différences de préoccupation ont donc des impacts sur les espaces partagés, sur les personnes qui les utilisent, sur leurs fréquences d'utilisation, ...

31. A La Bosse, plus de disparitions d'espaces partagés que de réelles modifications d'utilisation et d'usages

A l'origine de La Bosse, le bâtiment comportait comme espaces partagés : les coursives de circulation, un cagibi-grenier qui se trouvait dans les combles, un grand garage à vélos, un séchoir à linge qui servait également de lieu de rangement notamment pour les planches à voile des habitants, une buanderie comportant des machines à laver, un atelier, une salle enfant, un cellier, une cave, une salle commune et une salle TV ; aujourd'hui les espaces partagés sont les coursives, le garage à vélos, le séchoir à linge, la buanderie, l'atelier et le cellier qui servent surtout d'espaces de rangement aujourd'hui, la cave et la salle commune. Ainsi l'on recense trois espaces partagés qui ont disparus : la salle enfant, la salle TV et le cagibi-grenier.

Espaces partagés à la création	Espaces partagés encore utilisés aujourd'hui	Espaces partagés qui ont disparu	Modifications apportées (connues)
Coursives	X		Vitrage
Cagibi-grenier		X	
Garage à vélo	X		
Séchoir à linge	X		
Buanderie	X		Remplacement des machines
Atelier	X		
Salle enfant		X	
Cellier	X		
Cave	X		
Salle commune	X		Rideaux, carrelage réalisé par les habitants Nouveaux meubles, nouvelles dispositions.
Salle TV		X	

Figure 46 Tableau répertoriant les disparitions et modifications d'espaces partagés à La Bosse.

Les espaces encore utilisés aujourd'hui ont peu été modifiés mis à part quelques aménagements et travaux pour remettre à neuf les espaces, des remplacements de matériel devenus obsolètes, comme les machines à laver, et leurs usages n'ont que peu évolué. En revanche, les espaces qui ne servaient plus, notamment à cause du départ des enfants, ont été revendus à des copropriétaires : le cagibi a été vendu à l'un des habitants qui manquait d'espaces de rangement, la salle enfant a été vendue à une habitante qui

souhaitait ajouter une chambre à son appartement et la salle TV a été vendue à un monsieur qui souhaitait en faire son laboratoire photo.



11 juillet 2011



23 mars 2012

Figure 47 Photos montrant quelques évolutions de l'aménagement de la salle commune de La Bosse, 11 juillet 2011 et 23 mars 2012, Lidewij Tummers et ACK.

Nous pourrions donc dire qu'à La Bosse, lorsqu'un espace partagé ne sert plus au collectif, qu'il est jugé obsolète par les membres du groupe, ceux-ci n'hésitent pas à privatiser ces espaces alors qu'à Habitat Différent les membres du groupe s'interrogent sur la nouvelle utilisation collective qu'ils pourraient donner à ce lieu.

PARTIE 3 : L'HABITAT GROUPE COMME CATALYSEUR DE SOCIABILITES

Il semble donc que pour vivre et mener un projet d'habitat groupé il faille que le groupe se retrouve autour de valeurs et de principes communs, que le groupe puisse se créer une identité et la revendiquer auprès des autres. Les espaces partagés sont modifiés par l'utilisation et les usages que les habitants en font et les cycles de vie de ces habitants en modifient l'usage et donc les espaces partagés évoluent pour s'adapter au mieux aux aspirations des habitants

Mais si les habitants peuvent modifier les espaces partagés, une des bases de leur vie de groupe, de leur mode de vie, ces espaces partagés, leur présence, peut-elle modifier les habitants, leurs habitudes, leurs relations aux autres ? Dans quelles mesures les espaces partagés impactent sur la vie des membres de ces groupes d'habitat groupé ?

Dans ce genre de projet, l'être humain et ses relations à l'autre sont au centre de tout. C'est souvent la volonté d'avoir des rapports à l'autre différents, normaux selon les dires de certains, qui pousse ces personnes à se regrouper autour d'espaces partagés. Dans quelles mesures les espaces partagés sont-ils le lieu de comportements sociaux ? Comment sont vécus socialement ces espaces partagés ?

Nous nous intéresserons tout d'abord aux espaces partagés comme lieux de vie du groupe, en regardant à quoi servent les espaces partagés dans la vie du groupe, et puis nous nous intéresserons pour clore cette partie aux ouvertures de ces groupes vers l'extérieur, lorsqu'ils ouvrent leurs espaces partagés à des personnes de l'extérieur.

« Ici il y a de vraies relations humaines. Alors des fois elles sont parfaites, des fois elles sont bonnes, des fois elles sont moyennes, mais il y a de la relation humaine et il y en a un petit peu plus que dans d'autres endroits où on a pu être. » (Romain, HD)

1. Les espaces partagés : lieux de vie du groupe

Le groupe se retrouve dans les espaces partagés, ces lieux sont le centre de ce type d'habitat car ils sont ce sur quoi il s'appuie. Comment les habitants de ces habitats vivent ces espaces ? Comment les espaces partagés peuvent-ils modifier la vie des habitants, leurs sociabilités ?

10. Les espaces partagés : des lieux de rencontre

Les espaces partagés des projets d'habitat groupé sont avant tout des lieux créés pour la rencontre des voisins, des autres membres du groupe. C'est une des premières motivations des habitants : partager des espaces pour pouvoir vivre autrement avec les voisins.

A La Bosse l'un des espaces partagés a été conçu uniquement pour permettre aux habitants de se rencontrer : les coursives. En effet, les habitants étant quasiment tous en duplex, des accès aux appartements par certains étages auraient pu ne pas être créés mais dans le projet architectural du groupe, il a été choisi de permettre à chaque appartement de communiquer avec toutes les coursives lorsque cela était possible. En multipliant ainsi les entrées et sorties des appartements et en les faisant déboucher sur le même espace que ses voisins, plus ou moins proches physiquement dans le bâtiment, les coursives sont de réels lieux de rencontre, où sans le décider réellement, sans s'y rendre uniquement pour ça, on peut croiser ses voisins, prendre de leurs nouvelles, ... Ce lieu de rencontre est donc un lieu de convivialité, de sociabilité primordial de cet habitat.



Figure 48 Les coursives de La Bosse, premier lieu de rencontre des habitants, 23 mars 2012, CD.

A Habitat Différent, la disposition en petit lotissement exclut la création d'un espace de rencontre couvert créé uniquement pour ça comme à

La Bosse mais on peut dire que les maisons sont regroupées de telle sorte que les entrées de chaque logement ne soient pas totalement déconnectées de celles des voisins : les logements sont regroupés soient en maisons mitoyennes, soit un petit collectif. Le premier lieu de rencontre est le jardin, certes divisé en plusieurs parties, les habitants les appellent « le haut » et « le bas », mais où les habitants se croisent en partant au travail, en allant chercher les enfants à l'école, lorsqu'ils passent du temps sur leur petit jardin privé, ... Lors de notre visite de Habitat Différent, le temps clément nous a permis de nous installer à la table de pique-nique du jardin et pendant toute notre discussion avec les habitants, certains arrivaient, repartaient, et c'était l'occasion d'échanger quelques mots, de prendre des nouvelles, et d'inviter à nous rejoindre pour boire un verre en fin d'après-midi.



Figure 49 Le jardin de Habitat Différent, premier lieu de rencontre des habitants, 30 mars 2012, photo prise par un des habitants, hd49.wordpress.com

Le jardin est donc à Habitat Différent ce que les coursives sont à La Bosse : le premier lieu de rencontre des habitants, le lieu où l'on ne va peut-être pas spécifiquement pour rencontrer les autres, mais un lieu de passage qui génère de nombreuses occasions de rencontrer ses voisins.

Ainsi, les espaces partagés pensés par les habitants leur permettent de mieux se rencontrer entre eux quotidiennement, de façon aléatoire. Les espaces partagés sont donc un moyen de créer du lien de grande proximité entre les habitants qui va alors modifier les rapports que les habitants ont entre eux. On ne rencontre pas ses voisins dans un habitat groupé de la même façon que l'on rencontre ses voisins dans un lotissement dit classique. On peut donc dire que le fait de partager des espaces, de favoriser les rencontres entre habitants est un moyen d'améliorer les sociabilités entre voisins, que les espaces partagés permettent de développer les relations sociales.

11. Les espaces partagés : des lieux de réunion et de rassemblement

Les espaces partagés sont également les lieux de la vie de groupe au sens organisationnel du terme. En effet, ce sont dans ces espaces partagés que les habitants organisent leurs réunions de gestion de l'habitat.

La salle jaune puis la salle commune de Habitat Différent et la salle commune de La Bosse servent entre autres de lieu de réunion au groupe, dès que les habitants doivent se réunir pour parler des différentes questions à propos de leur vie dans le groupe, pour leurs différentes commissions, et assemblées. Ce sont les lieux conviviaux, connus de tous, où les habitants se partagent leurs pouvoirs, où ils prennent les décisions pour le groupe, où ils organisent leur vie en commun au sein de leur habitat, où ils érigent les règles de leur vie de groupe, les composantes et les bases de ce qu'ils partagent.

Ces espaces sont donc le siège du groupe au sens juridique, mais pas seulement. Les réunions sont souvent l'occasion de finir la soirée sur un moment de convivialité entre habitants, un moyen de se retrouver entre voisins et amis :

« C'est un moment de convivialité. On a en général du plaisir à se retrouver, s'engueuler aussi » (Bertrand, LB).

« Même sans que ce soit aussi seulement un repas, souvent on a quand même des réunions tous les deux mois, souvent on boit un coup après et on mange des petits gâteaux » (Mathieu, LB).

Les espaces partagés et le besoin d'en gérer l'utilisation sont donc l'occasion pour ces voisins de se retrouver, de se rencontrer, de discuter et de mieux se connaître que dans un quartier plus ordinaire. Les espaces partagés sont donc ce que l'on pourrait appeler un catalyseur de vie sociale : ils augmentent et développent les relations et leurs nombres au sein d'un même habitat.



Figure 50 Le stock de chaises de la salle commune de Habitat Différent, 30 mars 2012, CD.

De plus, les espaces communs des projets d'habitat groupé sont des lieux où les habitants organisent des événements pour pouvoir se retrouver entre eux mais également avec d'autres personnes extérieures au projet.

La salle commune de La Bosse est un lieu où les habitants peuvent recevoir leurs amis et leur famille. A La Bosse, la salle commune a été conçue grande pour pallier à l'étroitesse des salons et salles à manger des appartements. Ainsi ce sont de nombreuses fêtes et repas de famille qui ont lieu dans la salle commune. Les habitants, notamment à Habitat Différent, organisent également des animations dans leurs espaces partagés, que ce soit des animations pour eux ou des événements où ils invitent des amis, les habitants du quartier, etc.

Des événements plus importants et impliquant plus de personnes sont aussi organisés : tous les ans à Habitat Différent les habitants organisent une fête de l'été, vers le 21 juin, où chaque famille a le droit d'inviter une dizaine de personnes. Cette fête permet aux habitants de retrouver leurs amis et de rencontrer ceux de leurs voisins.

« Parfois se croisent à l'occasion d'une grande fête, on fait une grande fête tous les ans à la St Jean, au 21 juin, aux alentours de cette période. Là du coup on a tous le droit d'inviter une dizaine de personnes, et on est 17 familles, ça fait 150 quoi. Et ça se croise là du coup mais sinon ... » (Nicolas, HD).

« Ca se croise, se mélange aussi et parfois on se rend compte qu'ils se connaissent, ils se retrouvent, ne s'étaient pas vus depuis longtemps. » (Romain, HD).

Les deux groupes partagent donc des lieux, des moments de décision, de convivialité mais ils aiment également partager leur histoire. Ils ont en effet tous les deux la tradition de fêter les anniversaires de création de leur habitat. Les deux groupes invitent les anciens habitants, les personnes qui ont été importantes pendant la genèse du projet et d'autres groupes d'habitat groupé. Pour l'anecdote, l'un des habitants de La Bosse s'est rendu aux 20 ans de Habitat Différent.

La vie d'un habitat groupé semble ponctuée de moments de réunion, d'organisation et de rassemblement des habitants et ces moments se déroulent naturellement dans les espaces partagés de l'habitat. Les lieux partagés sont alors le siège des relations sociales entre les habitants mais aussi avec les amis des autres habitants. On peut donc dire que les sociabilités présentes dans un habitat groupé sont catalysées par la présence d'espaces partagés et par les valeurs partagées au sein de cet habitat.

12. Les travaux de co-construction des espaces

Chacun des groupes rencontrés se retrouve donc dans les espaces partagés mais ils ne font pas que vivre leur vie sociale. En effet les groupes

aiment se retrouver pendant ce qu'ils appellent les week-ends travaux à La Bosse et les week-ends jardin. Dans les deux groupes rencontrés, ces week-ends ont lieu sur deux week-ends, deux fois par an.

Pendant ces week-ends les habitants se retrouvent pour effectuer les différents travaux d'entretien de leur lieu de vie. Il peut s'agir de l'entretien du jardin, des parties communes, des aménagements de lieux, etc. Ces week-ends sont l'occasion de travailler avec ses voisins et sont primordiaux pour la bonne entente au sein du groupe.

Par exemple à La Bosse, le carrelage de la salle commune a été fait pendant un week-end travaux, et même si ce n'est pas vraiment un groupe tourné sur l'auto-construction, ils aiment faire des choses par eux-mêmes et ensemble. Cette pratique de l'auto-construction, ils la cultivent depuis leurs débuts, en effet, suite à des problèmes de budget ils ont fait le choix de réaliser eux-mêmes certains travaux de finition de leur habitat. Par exemple, au début les coursives étaient ouvertes et au bout d'un an de vie dans le bâtiment les habitants ont réalisé eux-mêmes une fermeture temporaire avant de pouvoir financer le vitrage.

« Un moment de convivialité tout simplement. » (Mathieu, LB).

« Fatigant, mais c'est agréable, moi je trouve qu'on les attend avec impatience, enfin on sait que ça va être sympa quand même. On est content que ça se fasse. » (Martine, LB).

En plus de ces week-ends jardin, les habitants de La Bosse se retrouvent ponctuellement pour ranger et faire le ménage dans leur bâtiment. Au début du projet, ce sont les habitants eux-mêmes qui faisaient le ménage mais ils se sont rendus compte que ce n'était pas toujours bien fait car tout le monde n'était pas disponible pour ses jours de ménages, mais aujourd'hui et depuis plusieurs années ils ont embauché une femme de ménage, trois heures par semaine. Elle effectue le ménage des coursives, de l'entrée et de la salle commune. Le reste des tâches ménagères, rangement des parties communes, ménage du garage à vélo ou du séchoir, ... est effectué par les habitants.

De même à Habitat Différent, les habitants se retrouvent pour l'entretien de leur milieu de vie à deux occasions : les week-ends jardin et les rendez-vous plus ponctuels entre habitants.

Les habitants réalisent des travaux en commun pour entretenir le jardin mais aussi pour aménager leur espace : ils ont refait leur salle commune, ils prévoient le réaménagement de la salle jaune, ils ont auto-construit le grand escalier entre le bas du jardin et le haut, de même pour la terrasse de la salle jaune et le terrain de pétanque, ou encore le four à pain.

« Ce qui est intéressant aussi c'est qu'il y a des passages obligés de partage, par exemple les week-ends jardin, et ça, ça permet de partager un certain nombre de choses. » (Julien, HD).

- | | | |
|--|---|---|
| 1/ Désherber la charmille + débroussailluse sur talus | 4/ débroussailluse sur bordure | 8/ Tailler ras le lierre au sol |
| 2/ Désherber la plate bande du parking
Bécher + apport de compost | 5/ Tailler les spirées et le deutzia | 9/ Désherber le massif en face du n° 29 / couper les branches basses du « sapin » ? Le premier rosier
Semble être un grim pant : construire un support ?
Tailler court en boule les santolines. |
| 3/ Proposition pour le massif des boîtes à lettres : arracher les iris, bêcher/désherber, replanter... | 6/ Tailler les hortensias... retailler les hibiscus | 10/ Désherbage |
| | 7/ Taille des spirées, nettoyage au sol | |



- | | | |
|---|---|--|
| 11/ Forsythia : couper à ras les 3 plus grosses tiges | 15/ Tonte possible sur la partie haute. | 19/ Désherbage devant four |
| 12/ Couper ras le mimosa (gelé...). Arracher les choux.
Bois mort dans le troène. | 16/ Potager : après les travaux précédents, recouvrir de compost « grossier » les parcellesensemencées en Phacélie (sans les Arracher). Continuer la réfection des bordures de parcelles... | 20/ Désherbage potager (manger Les poireaux et épinards..) |
| 13/ Terminer l'aménagement de cette zone ? | 17/ Grevillaea : gelé... à arracher. Réduire le Yucca. | 21/ Taille de formation sur saules |
| 14/ Terrain de boules : désherber. Essayer un herbicide Naturel (vinaigre de vin blanc en pulvérisation) ?. | 18/ Réfection des fascines en bordure du cheminement | Hors liste ; nettoyage des conteneurs. |

Figure 51 Programme du week-end jardin de mars 2012 de Habitat Différent, capture d'écran de hd49.wordpress.com

Les habitants de Habitat Différent partageant également à deux ou trois familles des garages pour le rangement de leurs affaires, ils se retrouvent tous les deux ou trois ans pour effectuer le ménage et le rangement de leur garage.

« Et puis quand c'est trop le bazar et qu'on ne peut plus rentrer on se décide, enfin ceux qui occupent cet espace là, à peu près une fois tous les trois ans, on ouvre la porte en grand, on sort tout, on range tout, [...] » (Romain, HD).

Les travaux de groupe réalisés au sein de l'habitat groupé sont le ciment du groupe, ils leur permettent de se retrouver autour d'une tâche, d'un but commun et ils font des espaces partagés les lieux privilégiés des relations de voisinage.

2. Des groupes ouverts vers l'extérieur

On a vu précédemment que les groupes d'habitat groupé refusaient rarement de recevoir d'autres groupes qui souhaitent visiter leur lieu de vie

pour s'en inspirer. En quoi les sociabilités entre associations, entre groupes, entre individus sont-elles plus fortes dans un projet d'habitat groupé que dans un quartier de logements plus classique ?

20. La participation des groupe à des réseaux

Au début de leur histoire, les deux groupes étaient en relation avec le **MHGA**, Mouvement de l'Habitat Groupé Autogéré, qui avait un rôle de conseil, d'accompagnement et de mise en relation des différents groupes et projets. Il avait notamment pour objectif de promouvoir l'habitat groupé et notamment en locatif. Il a été créé en 1977 par la fédération des différents groupes existants à l'époque.

« On faisait partie de ce mouvement dans les années 79-80 peut-être même après, [...] on s'était fait aider par le MHGA, leurs spécialistes de l'époque en particulier sur le plan économique enfin financier plutôt, le plan de financement, et les statuts un peu aussi. » (Jean, LB)

Aujourd'hui, le MHGA n'existe plus, l'association **Eco Habitat Groupé**²⁴ a pris la suite du mouvement mais aucun des deux groupes n'en fait encore partie. L'association participe à des travaux avec d'autres associations, d'autres acteurs de l'habitat groupé. Habitat Différent et La Bosse pensent bientôt adhérer à ce nouveau réseau, à Habitat Différent l'adhésion a été votée en réunion mensuelle, de même à La Bosse les habitants ont pris la décision d'adhérer à ce réseau, et il ne leur reste plus qu'à payer la cotisation.



Figure 52 Logo de Eco Habitat Groupé, www.ecohabitatgroupe.fr

Ainsi les deux groupes sont en cours d'adhésion au réseau Eco Habitat Groupé mais on peut dire qu'ils n'ont pas tous deux les mêmes relations avec les réseaux. En effet, quand La Bosse semble ne plus trop avoir de relation avec d'autres groupes, et bien que Habitat Différent n'adhère pas encore à Eco Habitat Groupé, ce dernier groupe est présent dans de nombreux événements de rencontre des différents acteurs, différents autres groupes.

²⁴ Site du réseau Eco-Habitat Groupé : <http://www.ecohabitatgroupe.fr/>

« On est en contact avec eux après on avait voté une adhésion et on n'est jamais passé à l'acte. Il n'est pas trop tard. Il suffit de payer. Et d'ailleurs ils ont leur AG dimanche je crois. On les rencontre, on les croise dans les rencontres régionales et nationales. » (Morgan, HD).

« Alice²⁵ et Morgan²⁶ sont nos délégués permanents auprès de toutes les structures d'habitat groupé de France et de Navarre. » (Mathieu, HD).

On voit donc que ces deux groupes n'ont pas les mêmes relations, les mêmes volontés à adhérer à des réseaux, La Bosse va adhérer à Eco Habitat Groupé mais depuis sa création ne s'est pas vraiment intéressé aux réseaux et aux autres groupes et Habitat Différent, n'a pas encore adhéré au réseau mais est déjà très présent dans les réseaux et différentes rencontres de l'habitat groupé.

21. Les relations avec d'autres associations

Les habitants de Habitat Différent étant tous impliqués dans le milieu associatif, le collectif est très connu dans le monde des associations d'Angers et ses alentours.

Ces relations associatives font partie pour ces habitants du rôle de leur association, de leurs valeurs de partage. Ils ne se contentent pas de partager entre eux, puisque leur salle commune ne leur sert pas tout le temps, tous les jours, ils n'hésitent pas à la prêter à des associations, et notamment un groupe qui souhaite se lancer dans un projet d'habitat groupé.

De plus, ce groupe possédant un studio partagé et étant intégré dans de nombreux réseaux d'associations, celles-ci connaissent très bien le fonctionnement du groupe et leur engagement associatif et parfois ces associations demandent au groupe Habitat Différent de prêter le studio à des personnes qui en ont en besoin, des personnes en attente de régularisation, des personnes qui se retrouvent temporairement sans logement, ..., et même quelques fois des artistes qui souhaitent passer un peu de temps dans la région d'Angers.

« On prête aussi à d'autres associations, notamment il ya une association qui vient là une fois par mois qui est sur un projet d'habitat groupé aussi et qui n'avait pas de lieu pour se réunir [...] Ils ont cet espace là pour eux. » (Romain, HD).

« Parfois il y a des demandes extérieures sur des temps un petit peu plus long pour héberger des gens dans des situations qui génèrent une précarité particulière [...] les associations autour

²⁵ Comme pour les auteurs des citations, ces noms sont des pseudos pour garantir l'anonymat des habitants.

²⁶ Idem.

savent bien que chez nous ils ne sont pas rejetés. » (Romain, HD).

Ainsi, Habitat Différent met un point d'honneur à élargir sa valeur du partage à d'autres, à d'autres associations que le groupe fréquente. On voit bien ici que ce type d'habitat, l'habitat groupé, le partage et les valeurs que cela engendre, est propice à la créations de sociabilités plus fortes qu'à l'ordinaire, dans un quartier dit classique, avec des lotissements ou des immeubles collectifs. Ici les gens semblent plus ouverts aux autres et comme aider les autres n'implique pas d'utiliser ses propres lieux, de mobiliser un espace qui nous appartient individuellement, mais plutôt un endroit qui appartient à un groupe, l'acte d'aider semble moins contraignant et donc plus fréquent.

CONCLUSION

Les espaces partagés sont au cœur de la vie des membres d'un groupe d'habitat groupé. Comme on l'a vu dans ce travail les membres ont choisi leurs espaces partagés, ils les ont conçus en fonction de leurs valeurs, de leurs désirs et de leurs volontés. Leur existence, leurs fonctions sont notamment impactées par la présence d'enfants dans le groupe à la création du projet. Ces espaces partagés ont été créés au début de la vie du projet, selon les aspirations du groupe initiateur, et on peut facilement se dire que ces espaces partagés ne sont plus forcément adaptés aux besoins des habitants actuels et alors se demander si les usages et fonctions de ces espaces ont évolué dans le temps : si certains espaces sont devenus obsolètes ou d'autres ont pris une place prédominante dans la vie du groupe, ...

On se rend compte en rencontrant les habitants et en s'intéressant aux évolutions des modes de vie des espaces partagés, sujet principal de ce mémoire, que ce ne sont pas tant les usages de ces lieux de vie communs qui évoluent au fil de temps ou qui marquent réellement les esprits, mais plutôt les espaces partagés en eux-mêmes, leurs fonctions, leurs aménagements, ... Les évolutions des modes de vie ne sont visibles aujourd'hui qu'à travers les évolutions des espaces partagés en eux-mêmes. Les espaces partagés de ce genre d'habitats évoluent en fonction de plusieurs facteurs : le statut professionnel des habitants, leurs cycles de vie ou encore les préoccupations qu'ils partagent avec leurs voisins. En effet, les habitants de projets d'habitat groupé adaptent leur lieu de vie à leur propre vie, à leurs besoins, et ce tout au long de leur vie au sein du groupe. Ainsi, si des espaces partagés voient leurs usages évoluer, diminuer et se développer, le groupe va faire en sorte qu'ils ne deviennent pas inadaptés à leurs souhaits, en les réaménageant, en changeant leurs fonctions comme à Habitat Différent ou en les supprimant comme à La Bosse.

Les cycles de vie des habitants, leurs préoccupations, impactent donc sur les espaces partagés, leurs usages et fonctions, mais on a également vu dans ce travail que cette relation n'est pas à sens unique : les espaces partagés ont également une influence sur la vie du groupe à travers les sociabilités particulières dont ils sont les lieux. On a pu remarquer au cours des entretiens, de leur analyse et de ce mémoire que les espaces partagés étaient des catalyseurs de sociabilités, c'est-à-dire qu'ils permettaient de créer des relations de voisinage privilégiées par rapport à des quartiers que l'on qualifierait d'ordinaires, mais pas seulement. Ces groupes sont très ouverts vers l'extérieur et n'hésitent pas à ouvrir leurs portes et leurs espaces communs à d'autres associations, à d'autres groupes, à des événements culturels, ...

Ce mémoire de recherche permet de mettre en évidence le fait que des habitants sont capables de créer leur propre habitat, selon leurs volontés, leurs aspirations et valeurs, qu'ils sont capables d'adapter des modes de vie existants à ceux auxquelles ils aspirent et même plus, qu'ils sont capables de créer leurs propres modes d'habiter. Ces travaux m'ont permis de me rendre compte que les habitants ne sont pas à sous-estimer ou à négliger dans la production de logements, que des habitants sont capables d'autogestion de leur habitat. Aujourd'hui les futurs habitants de projets d'habitat et de logements sont rarement consultés pour la création, l'élaboration des programmes de construction, alors que ces logements leur sont destinés. Il pourrait alors être judicieux de se demander si la participation des habitants ne pourrait-elle pas être de manière générale partie prenante de tout programme de logements, public ou privé. Cette prise en compte permettrait de proposer des logements au plus près des besoins des habitants et ainsi permettre une meilleure adaptation aux nouveaux logements, une meilleure intégration aux nouveaux quartiers. De plus l'implication de ces habitants dans la vie quotidienne de leur habitat, par exemple en permettant à des habitants d'être partie prenante de leurs propres syndicats de copropriété ou en leur donnant une place au sein des offices HLM ou des OPAC, permettrait d'adapter l'habitat aux habitants au fur et à mesure des évolutions des habitants, ...

Plus que le côté essentiel de la participation des habitants dans l'élaboration de leurs logements et de leur implication dans la vie quotidienne de leur habitat, ce travail permet de montrer le rôle clef que peuvent avoir des espaces partagés dans la vie sociale d'un groupe, d'un habitat. Ces espaces partagés sont le lieu de sociabilités plus poussées entre les habitants qu'entre des voisins d'un lotissement dit classique ou d'un immeuble dit ordinaire. Dans un souci de faciliter les relations entre voisins, les sentiments de sécurité et de bien-être au sein de l'habitat, les espaces partagés en se généralisant dans une certaine mesure pourraient permettre de rendre les habitats plus habitables et plus confortables pour les habitants, ceux qui les vivent au quotidien.

BIBLIOGRAPHIE

Habitat solidaire – Etude sur les possibilités de reconnaissance de l’habitat groupé pour les personnes en précarité sociale, Politique des Grandes Villes, étude réalisée pour le Service Public Fédéral de Programmation Intégration Sociale par une équipe de chercheurs, 2007, 140 p.

Etats Généraux du Logement – 15 propositions pour renouveler la politique du logement, 4 mai 2010, 38 p.

Résultats de l’enquête sur l’habitat groupé, par RELIER (Réseau d’expérimentation et de liaison des initiatives en espace rural) et Minute Papillon, février 2011, 59 p.

La coopérative d’habitants, c’est plus que du logement !, dossier d’Habicoop, décembre 2007, 63 p.

Guide pratique – Habitat groupé, octobre 2007, Habitat et Participation, 378 p.

L’habitat coopératif : un enjeu pour le futur, Dorian SABO, 2 août 2011, 4 p.

L’habitat coopératif ou le logement autrement, Fabienne MACHURAT, dans le journal Vaulx en Velin Journal, 5 p.

L’habitat groupé fait pour durer – Essai d’un mode d’emploi, travail de fin d’études de Catheline Giaux, session 2005-2006, 144 p.

L’habitat partagé : une nouvelle filière de production de logements ?, Questions d’habitat n°2, publication de l’Observatoire de l’Habitat, septembre 2011, 12 p.

L’habitat coopératif en France : retours d’expériences, étude réalisée par Laure Soutenet, CNFPT, Direction Régionale Rhone-Alpes Grenoble Pôle Habitat-Logement, novembre 2009, 19 p.

Un point sur l’habitat groupé, la Maison Ecologique, novembre 2007, 44 p.

Histoire de l’habitat coopératif en France, Habicoop, S. Trudelle, octobre 2010, 10 p.

Vivre en habitat écologique collectif, Silence n°358, 2008, 56 p.

Changer la vie ? Les classes moyennes et l’héritage de mai 68, Hélène Bacqué, Stéphanie Vermeesch, 2007, 176 p.

Habitats Autogérés, M.H.G.A., sous la direction de Philippe BONNIN, Editions Alternatives, juin 1983, 146 p.

Habitats alternatifs : des projets négociés ?, Véronique BIAU et Marie-Hélène BACQUE, novembre 2010, 304 p.

Dictionnaire de l’habitat et du logement, Marion SEGAUD, Jacques BRUN, Jean-Claude DRIANT (sous la direction de), Editions A.Colin, 2003, 451p.

L’entretien dans les sciences sociales, Alain BLANCHET, publié avec le concours du CNRS, Editions Dunod, 1985, 289 p.

« *Le quotidien de neuf familles solaires* », In La tribune, hebdomadaire de Loire Atlantique, n°29, du 14 au 21 octobre 1982, p7.

Construction solaire passive, 50 réalisations françaises, Edition Apogée, Boulogne, 1982, p62-63.

« Saint-Nazaire : collectif solaire à gain direct et autopromotion », In *Bâtiment énergie, revue des énergies renouvelables et des économies d'énergie*, n°24, déc. 1982 - janv. 1983, p. 50-54.

« Neuf familles dans un immeuble collectif passif », In *Guide 1983 de la France solaire*, Action solaire, hors-série, juin 1983, p.111.

« Du solaire collectif, à Saint-Nazaire c'est déjà fait. », In *Oxygène* rubrique Pourquoi pas, n°28-29-30, p.16.

« Unique initiative nazairienne d'habitat bioclimatique autogéré. Les 20 ans du collectif de la Bosse », In *Ouest France*, Pierre BIGOT, 22-23 septembre 2001.

« Il fait toujours bon vivre dans le collectif autogéré et bioclimatique », In *Presse Océan*, M. VAILLANT-PROT, 18 septembre 2003.

Entretiens

Entretiens menés à La Bosse, Saint-Nazaire, six habitants rencontrés, Aurélie CONNEN DE KERILLIS et Charlotte DUVAL, 23 mars 2012, 66 p.

Rencontre de Christian COCHY, architecte de La Bosse, Aurélie CONNEN DE KERILLIS et Charlotte DUVAL, 23 mars 2012, 9 p.

Entretiens menés à Habitat Différent, Angers, sept habitants rencontrés, Aurélie BOUILLARD-GENTILS et Charlotte DUVAL, 30 mars 2012, 31 p.

Webographie

Eco Habitat Groupé : www.ecohabitatgroupe.fr

Blog de Habitat Différent : www.hd49.wordpress.com

Site de Habitat Différent : www.habitat.different.free.fr

Habitat Groupé en France : www.habitatgroupe.fr

Habitat groupé et solidaire dans l'ouest : www.cohabitatsolidaire.org

Site de PARASOL : www.hg-rennes.org

Site de l'association HABICOOP : www.habicoop.fr

TABLE DES FIGURES

Figure 1 Légende uniformisée utilisée pour le plan d'insertion urbaine des projets, octobre 2011, mise au point par les étudiants et leurs tutrices, ACK.	21
Figure 2 Légende uniformisée pour le plan détaillé du projet, octobre 2011, mise au point par les étudiants et leurs tutrices, CD.	21
Figure 3 Capture d'écran de la plateforme collaborative, février 2012.	22
Figure 4 Schéma présentant la démarche de travail, février 2012, CD.	23
Figure 5 Plan d'insertion dans le tissu urbain de La Bosse, Saint-Nazaire (44), décembre 2011, CD.	25
Figure 6 Morphologie du quartier de La Bosse, avril 2012, ACK.	26
Figure 7 Plan détaillé du bâtiment de La Bosse, Saint-Nazaire (44), mars 2012, CD.	27
Figure 8 La Bosse vue depuis la rue, façade nord, 23 mars 2012, CD.	28
Figure 9 La Bosse vue depuis le jardin, façade sud, 23 mars 2012, CD.	28
Figure 10 Coupe du bâtiment de La Bosse qui montre la forme spécifique du bâtiment, zone tampon au nord (zones hachurées), document fourni et réalisé par l'architecte Christian Cochy.	29
Figure 11 Photo de la salle commune de La Bosse, 23 mars 2012, ACK.....	30
Figure 12 Photo de la salle commune de La Bosse, 23 mars 2012, ACK.....	30
Figure 13 Coursives du premier étage, 23 mars 2012, CD.....	31
Figure 14 Garage à vélo de La Bosse, 23 mars 2012, CD.	31
Figure 15 Le séchoir à linge de La Bosse, 23 mars 2012, CD.	31
Figure 16 L'atelier commun de La Bosse, 23 mars 2012, CD.	32
Figure 17 Le potager de La Bosse, 23 mars 2012, CD.	32
Figure 18 Le coin enfant du jardin de La Bosse, 23 mars 2012, CD.	32
Figure 19 Plan d'insertion dans le tissu urbain de Habitat Différent, Angers (49), décembre 2012, CD.	35
Figure 20 Morphologie du quartier de Habitat Différent, avril 2012, CD.....	36
Figure 21 Plan détaillé de Habitat Différent, Angers (49), avril 2012, CD.	38
Figure 22 Vue sur la serre d'une des maisons individuelles, Habitat Différent, 30 mars 2012, CD.....	39
Figure 23 Vue sur l'un des jardins privatifs du petit collectif, Habitat Différent, 30 mars 2012, CD.....	39
Figure 24 L'une des entrées de Habitat Différent, 30 mars 2012, CD.	39
Figure 25 La partie salle de réunion de la salle commune de Habitat Différent, 30 mars 2012, CD.....	40
Figure 26 Le four à pain de Habitat Différent, 30 mars 2012, CD.....	41
Figure 27 Les garages dans lesquels se situent les espaces partagés de Habitat Différent, 30 mars 2012, CD.	41
Figure 28 La partie cuisine de la salle commune de Habitat Différent, 30 mars 2012, CD.....	41
Figure 29 La terrasse auto-construite de Habitat Différent, 30 mars 2012, CD.	42
Figure 30 Le jardin de Habitat Différent et sa table de pique-nique, 30 mars 2012, CD.	42

Figure 31 Les potagers de Habitat Différent, 30 mars 2012, CD.....	42
Figure 32 Vue sur le terrain de pétanque et le jardin de Habitat Différent, 30 mars 2012, CD.....	43
Figure 33 Les salles communes des deux projets, La Bosse et Habitat Différent, 23 et 30 mars 2012, ACK et CD.	49
Figure 34 Exemples de moyens mutualisés à La Bosse, la remorque et la table de pingpong, 23 mars 2012, CD.	49
Figure 35 Capture d'écran du blog de Habitat Différent, 30 avril 2012.....	51
Figure 36 Exemple de diagramme solaire avec les zones d'ombre créées en fonction de la date par une maison et un arbre, www.outilssolaires.com , consulté le 30 mars 2012.....	52
Figure 37 Capture d'écran d'un article du blog de Habitat Différent, 30 mars 2012.....	53
Figure 38 Tableau répertoriant les espaces partagés achetés par des habitants de La Bosse.....	54
Figure 39 Exemples d'aménagements des jardins "privatifs" devant les habitations de Habitat Différent, 30 mars 2012, CD.....	55
Figure 40 Les calendriers de réservation de la salle commune de La Bosse et du studio de Habitat Différent, 23 et 30 mars 2012, ACK et CD.	56
Figure 41 Les potagers de La Bosse et Habitat Différent, 23 et 30 mars 2012, CD.	57
Figure 42 Exemple de deux appartements de La Bosse et de leurs entrées respectives vers les coursives, mai 2012, CD.	69
Figure 43 Des enfants jouant dans le jardin de Habitat Différent, 30 mars 2012, CD.	70
Figure 44 Tableau répertoriant les espaces partagés dédiés aux enfants des deux études de cas, leurs évolutions, et décrivant les jardins.....	71
Figure 45 Photos de la salle commune de Habitat Différent qui sert aux moments de convivialité et aux réunions, 30 mars 2012, CD.	73
Figure 46 Tableau répertoriant les disparitions et modifications d'espaces partagés à La Bosse.....	74
Figure 47 Photos montrant quelques évolutions de l'aménagement de la salle commune de La Bosse, 11 juillet 2011 et 23 mars 2012, Lidewij Tummers et ACK.....	75
Figure 48 Les coursives de La Bosse, premier lieu de rencontre des habitants, 23 mars 2012, CD.	78
Figure 49 Le jardin de Habitat Différent, premier lieu de rencontre des habitants, 30 mars 2012, photo prise par un des habitants, hd49.wordpress.com	79
Figure 50 Le stock de chaises de la salle commune de Habitat Différent, 30 mars 2012, CD.	80
Figure 51 Programme du week-end jardin de mars 2012 de Habitat Différent, capture d'écran de hd49.wordpress.com	83
Figure 52 Logo de Eco Habitat Groupé, www.ecohabitatgroupe.fr	84

TABLE DES MATIERES

Avertissement.....	5
Formation par la recherche et projet de fin d'études.....	6
Remerciements.....	7
Sommaire 9	
Introduction.....	11
Les modes de vie et d'habiter	11
L'habitat groupé	12
Le partage et le partage dans les projets d'habitat groupé	13
La question de la fonction et des usages des espaces partagés	15
La démarche de travail	19
Une méthode de travail collaborative.....	19
Une collecte d'informations lors d'entretiens et d'observations	23
Les études de cas	25
La Bosse, Saint-Nazaire (44)	25
Habitat Différent, Angers (49).....	35
Partie 1 : Des groupes aux valeurs proches mais des projets différents	45
1. Une même volonté de trouver une nouvelle forme d'habiter	46
10. Le partage comme valeur commune.....	46
11. Le partage, oui, mais en protégeant la cellule familiale.....	47
12. Les différentes formes de partage	48
13. Un partage entre les habitants du projet mais également avec les autres.....	52
2. Une vision différente des espaces partagés : entre une propriété collective inaliénable et des espaces partagés appropriables par les habitants.....	54

20. Deux perceptions différentes des espaces partagés.....	54
21. Une vision différente mais un point commun dans les espaces partagés des deux groupes : les potagers	56
22. Des fonctionnements différents mais des échecs attribués à des mêmes raisons : des gens qui ne jouent pas le jeu du partage	57
3. Des statuts différents mais des principes communs.....	58
30. Description des statuts de ces deux groupes : entre copropriété classique et logements sociaux.....	58
31. La recherche de consensus et la gouvernance tournante : le partage du pouvoir dans ces groupes.....	59
32. Des avis différents sur la transmission des logements et des idées	61

Partie 2 : L'influence des cycles de vie et trajectoires sociales sur les espaces partagés63

1. Des espaces partagés vécus et utilisés différemment en fonction du statut professionnel.....	65
10. La Bosse : des retraités qui ont de plus en plus de temps pour profiter des espaces partagés.....	65
11. Habitat Différent : des retraités qui se demandent s'ils ont encore leur place au sein du groupe	66
2. Les enfants source de modifications et adaptations des espaces partagés	68
20. Des espaces partagés pensés en partie pour les enfants.....	68
21. Les conséquences de la présence et de l'absence d'enfants sur les espaces partagés	69
3. Les autres modifications d'espaces partagés.....	72
30. La salle jaune et la salle commune d'Habitat Différent modifiées au gré des préoccupations des habitants.....	72
31. A La Bosse, plus de disparitions d'espaces partagés que de réelles modifications d'utilisation et d'usages.....	74

Partie 3 : L’habitat groupé comme catalyseur de sociabilités	77
1. Les espaces partagés : lieux de vie du groupe	78
10. Les espaces partagés : des lieux de rencontre	78
11. Les espaces partagés : des lieux de réunion et de rassemblement	80
12. Les travaux de co-construction des espaces	81
2. Des groupes ouverts vers l’extérieur	83
20. La participation des groupe à des réseaux.....	84
21. Les relations avec d’autres associations.....	85
Conclusion	87
Bibliographie.....	89
Table des figures	91
Table des matières	93

CITERES
UMR 6173
Cités, Territoires,
Environnement et Sociétés

*Equipe IPA-PE
Ingénierie du Projet
d'Aménagement, Paysage,
Environnement*



Département Aménagement
35 allée Ferdinand de Lesseps
BP 30553
37205 TOURS cedex 3

**Directeur de recherche
Bresson Sabrina**

**Duval Charlotte
Projet de Fin d'Etudes
DA5
2011-2012**

Les espaces partagés des projets d'habitat groupé : Au cœur de la vie des groupes d'habitat groupé et de leurs membres

Les projets d'habitat groupé sont lancés par des groupes de personnes qui souhaitent partager des espaces, des moyens, des services, une vie de groupe, ... Ils se rassemblent autour de valeurs, conçoivent eux-mêmes leur habitat, décident de leurs espaces partagés, de leurs règles, et créent ainsi leur propre mode de vie.

Ce travail se propose à travers l'étude de deux études de cas, La Bosse à Saint-Nazaire et Habitat Angers à Angers, de se poser la question des espaces partagés de ce genre de projets, de la façon dont ils évoluent avec les temps, de la façon dont les habitants les vivent et les conséquences que cela a sur eux, sur leurs relations, ...